



Rapport annuel 2005

Transat A.T. inc.

Voyagistes
Réseaux de distribution
Transport aérien
Hébergement
Services à destination

Faits saillants	1
Notre organisation	2
Message aux actionnaires	4
Rapport de gestion	12
Faits saillants financiers	13
Aperçu	15
Activités consolidées	19
Situation de trésorerie et sources de financement	34
Autres	38
Comptabilité	39
Risques et incertitudes	43
Perspectives	47
Quelques chiffres	48
Rapport de la direction et rapport des vérificateurs	49
États financiers consolidés	50
Données financières supplémentaires	72
Le conseil d'administration de Transat A.T. inc.	74
Les dirigeants de Transat A.T. inc.	75
Renseignements destinés aux actionnaires et aux investisseurs	76

Faits saillants

- Revenus de 2,4 milliards de dollars et bénéfice net de 55,4 millions de dollars en 2005, par rapport à 2,2 milliards de dollars et 72,3 millions de dollars respectivement l'année précédente, dans un contexte de prix du carburant exceptionnellement élevés et de concurrence intense.
- Au Canada, mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de commercialisation des produits de notre voyageur Nolitours, afin d'accroître notre part de marché et consolider nos marges, notamment en Ontario.
- Prise de participation majoritaire dans Travel Superstore Inc. (Trip Central), de Hamilton (Ontario) qui exploite un réseau d'agences de voyages en plus du site Web tripcentral.ca.
- Renouvellement de l'entente avec le transporteur aérien canadien WestJet jusqu'au 31 octobre 2007, et vente de notre participation minoritaire dans Star Airlines en Europe.
- En Europe, acquisition du voyageur expéditif français Bennett Voyages spécialisé dans les séjours et circuits dans les pays scandinaves ainsi qu'en Grande-Bretagne et en Irlande, et de 20 agences de voyages du réseau de Carlson Wagonlit Travel en France. Prise de participation majoritaire dans Air Consultants Europe, entreprise de La Haye, le représentant commercial exclusif d'Air Transat en Allemagne, aux Pays-Bas, et en Belgique.
- Modification de la structure de capital de Transat, remplaçant les actions ordinaires par deux catégories d'actions : les actions à droit de vote variable de catégorie A (détenues par des non-Canadiens), les actions avec droit de vote de catégorie B (détenues par des Canadiens).
- Adoption d'un plan stratégique triennal mettant l'accent sur la croissance et l'amélioration des marges.

[en milliers de dollars
sauf les montants par action]

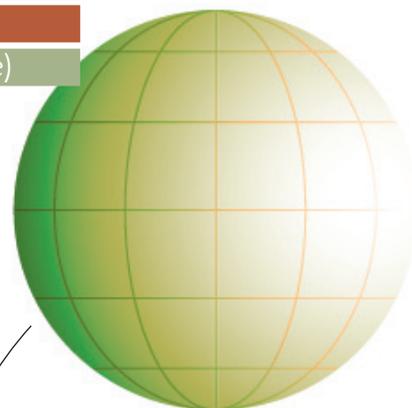
	2005	2004
Revenus	2 364 481	2 199 822
Bénéfice net	55 416	72 320
Bénéfice dilué par action	1,33	1,76
Espèces et quasi-espèces	293 495	310 875
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	63 785	185 100

Transat A.T. inc. est une société intégrée qui se spécialise dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances. Le cœur de son organisation est formé de voyagistes implantés en Amérique du Nord et en Europe. Transat est également active dans le transport aérien et les services à valeur ajoutée offerts à destination. Enfin, Transat s'est assurée d'une présence dynamique dans la distribution par l'entremise de réseaux d'agences de voyages traditionnelles et en ligne.

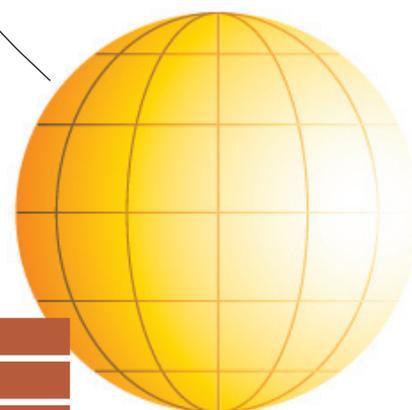
Transat est avant tout une équipe qui privilégie la rigueur et l'efficacité afin d'offrir à une très vaste clientèle des voyages vacances de qualité, à des prix accessibles. Déjà considérée comme un chef de file au Canada, Transat entend conserver sa notoriété dans l'industrie du voyage vacances en Amérique du Nord et en Europe, en continuant de faire du client sa priorité.

Agences de voyages et distribution

- Club Voyages
- exitnow.ca
- TravelPlus
- Trip Central
- Voyages en Liberté
- Club Voyages (France)



- Cameleon
- Jonview Canada
- Trafic Tours
- Transat Holidays USA
- Turissimo
- Tourgreece



Voyagistes réceptifs et services à destination

Notre organisation

Voyagistes expéditifs

Kilomètre Voyages

Nolitours

Révatours

Vacances Transat

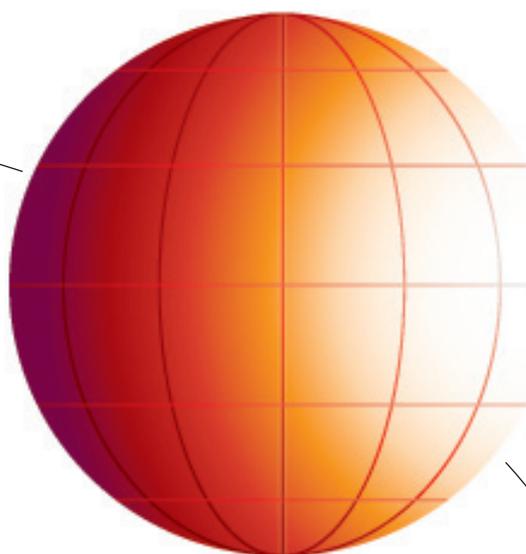
Air Consultants Europe

Bennett Voyages

Brok'Air

Look Voyages

Vacances Transat (France)



Transport aérien

Air Transat

Handlex

Amérique du Nord

Europe

Message aux actionnaires



Jean-Marc Eustache

*Président du conseil d'administration,
président et chef de la direction*



Le tourisme international a continué de croître en 2005, après avoir connu une excellente année en 2004. Malgré les catastrophes naturelles et les conflits qui ont marqué l'actualité, la progression historique de l'activité touristique s'est poursuivie. L'avenir paraît prometteur pour les organisations qui sauront s'adapter à l'évolution du marché et de l'industrie.

La capacité d'adaptation, en effet, devient rapidement un atout essentiel pour les entreprises de tourisme. Même si la croissance est relativement constante, les flux touristiques ont amorcé une mutation qui ne peut que s'accélérer. Pendant longtemps, une poignée de pays de destination se sont partagé l'essentiel du contingent touristique international, lui-même alimenté principalement par une dizaine de pays émetteurs seulement. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Mondialisation aidant, de nouveaux marchés émetteurs sont en voie de prendre le relais de la croissance, notamment l'Asie et l'Amérique latine, tandis que des centaines de destinations qui toutes promettent une expérience unique se disputent vivement les faveurs des touristes.

En outre, on a vu à quel point le marché peut être volatil. En 2003, la crise du SRAS a bousculé la saison d'été, notamment en Asie et au Canada. Le tsunami du 26 décembre 2004 dans l'océan Indien, les ouragans de l'été 2005 dans les Antilles et le golfe du Mexique, les attentats terroristes à Londres au cours de l'été, puis les émeutes qui ont secoué la France à l'automne ont représenté autant de défis pour l'industrie du tourisme, et pas seulement en raison de leurs conséquences immédiates.

Enfin, l'année 2005 a été marquée par une flambée sans précédent du prix du carburant. Bien qu'on ne puisse chiffrer son incidence sur la demande touristique, cette hausse a eu des répercussions négatives sur la performance financière des entreprises, y compris celle de Transat.

→ Canada : un marché en ébullition

Au Canada, nous avons mis en œuvre une nouvelle stratégie pour accroître notre part de marché et consolider nos marges, notamment en Ontario. Cette opération a entraîné des changements dans le système de distribution et dans la commercialisation des produits de notre voyageur Nolitours (jusqu'à récemment World of Vacations/Nolitour). Nous avons ainsi révisé notre approche en matière de prix, modifié nos ententes avec les agents de voyage et mené une campagne de communication et de marketing pour soutenir le déploiement de la marque Nolitours, qui se veut synonyme de qualité à prix raisonnable. Parallèlement, notre filiale Vacances Transat, le chef de file au pays, se concentre sur sa gamme de produits, principalement des forfaits qui mettent en jeu des hôtels exclusifs.

Compte tenu de la géographie canadienne et sachant qu'il importe au plus haut point d'ajuster l'offre à la demande le plus finement possible, nous avons renouvelé jusqu'au 31 octobre 2007 notre entente avec le transporteur aérien WestJet, dont nous affréons les petits porteurs depuis 2003. Ce partenariat mutuellement avantageux sert aussi les intérêts de la clientèle, puisqu'il nous donne la flexibilité voulue pour offrir des vols à bon prix à partir d'une quinzaine de villes canadiennes.

Pour nos besoins en gros porteurs, nous comptons bien entendu sur les 14 appareils Airbus de notre filiale Air Transat. Le transfert des vols, des installations et des opérations de l'aéroport Montréal-Mirabel à la zone aéroportuaire de Montréal-Trudeau à Dorval, à la fin de 2004, s'est déroulé en douceur. De plus, avec des atouts comme une flotte tout Airbus, des coûts maîtrisés, un produit de qualité et une organisation bien rodée, Air Transat se trouve en bonne posture pour continuer à jouer efficacement son rôle stratégique, y compris dans un environnement turbulent.

Alors que notre activité se concentre sur les destinations soleil durant l'hiver, et donc principalement sur les forfaits, nous misons surtout sur les échanges touristiques entre le Canada et l'Europe en été, saison pendant laquelle nos clients recherchent en premier lieu un transporteur aérien. Cette année encore, l'été aura été marqué par une concurrence très intense, notamment en Ontario et sur les liaisons entre le Canada et le Royaume-Uni. À telle enseigne que les marges ont subi une contraction importante. Le morcellement du marché ontarien et la guerre des prix provoquée par une offre surabondante nous ont amenés à coordonner nos efforts pour renforcer notre présence sur ce marché, un objectif prioritaire pour nous. En outre, nous faisons des efforts pour développer le segment du forfait estival à destination de l'Europe, sur lequel les marges sont moins fragiles.

Nous avons pris une participation majoritaire dans Travel Superstore Inc., entreprise de Hamilton, en Ontario, qui exploite des agences de voyages en plus du site Web tripcentral.ca. Travel Superstore a développé une approche nouvelle et dynamique de la commercialisation, combinant Internet, un centre d'appels et un réseau de conseillers en voyages. Cette expansion de nos activités de distribution s'inscrit dans la stratégie d'intégration verticale de Transat et nous donne des outils supplémentaires pour élargir notre présence en Ontario.

Nous demeurons le plus important voyageur réceptif au Canada, grâce à notre filiale Jonview Canada, qui a mis sur pied un réseau exceptionnel de partenaires touristiques dont elle distribue les produits à l'étranger par l'entremise de voyageur expéditifs. Dans ce domaine, nous sommes solidement établis en Europe et nous avons commencé à prendre position en Amérique latine et en Asie, des marchés au potentiel prometteur.

Cette complémentarité des marchés entrant et sortant nous assure une plate-forme transatlantique qui nous permet de desservir une clientèle diversifiée, d'optimiser notre capacité, notamment aérienne, et d'exploiter au mieux les cycles du marché. À cet égard, Air Transat joue un rôle central : en été, elle dessert directement une trentaine de destinations européennes dans neuf pays, dont plusieurs à titre de transporteur régulier.

→ Europe : Look Voyages sur la bonne voie

Chaque année, les Européens font quelque 400 millions de voyages à l'étranger. Ils visitent souvent un autre pays européen, mais le segment du long-courrier, qui nous intéresse davantage, connaît une popularité croissante.

Bien qu'il ne s'agisse pas du marché qui affiche la croissance la plus rapide, le continent européen est incontournable en raison de sa taille et de son potentiel économique. C'est pourquoi Transat continue d'accroître sa présence en Europe, à la fois comme voyageur expéditif (par l'entremise de Vacances Transat France, de Look Voyages et, depuis peu, de Bennett Voyages), comme voyageur réceptif vers le Canada et la Grèce, et comme transporteur aérien sur de nombreuses liaisons transatlantiques, notamment entre la France et le Royaume-Uni, d'une part, et plusieurs destinations canadiennes, d'autre part.



En France, le redressement de Look Voyages se déroule conformément au plan en trois volets annoncé en juillet 2004. Nous avons abandonné la mise en marché de vols secs, ce qui explique la diminution de notre volume de voyageurs, pour mettre l'accent sur le forfait vacances, notre spécialité. À cet égard, Look Voyages s'appuie sur des produits reconnus, dont les Clubs Lookéa. De plus, nous misons davantage sur des technologies Internet pour stimuler les ventes auprès tant des consommateurs que des agences de voyages.

Nous avons cédé notre participation minoritaire dans Star Airlines, opération qui a représenté un gain pour les actionnaires. Nous avons conclu et continuerons de conclure au besoin des ententes commerciales avec divers transporteurs pour combler nos besoins en transport aérien.

Parallèlement, Transat a acquis le voyageur expéditif Bennett Voyages, qui se spécialise dans les séjours et circuits dans les pays scandinaves ainsi qu'en Grande-Bretagne et en Irlande. Nous avons aussi conclu l'acquisition, au tout début de l'exercice 2006, de 20 agences de voyages du réseau de Carlson Wagonlit Travel. Rappelons qu'en début d'exercice, nous avons pris une participation majoritaire dans Air Consultants Europe, entreprise de La Haye qui est le représentant commercial exclusif d'Air Transat en Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique. Ces diverses acquisitions ont enrichi notre réseau européen au chapitre tant de l'offre que de la capacité de distribution.

→ Les résultats de l'exercice 2005

Les revenus de Transat pour l'hiver 2004-2005 ont légèrement augmenté par rapport à l'année précédente pour atteindre 1,3 milliard de dollars, tandis que sa marge bénéficiaire a baissé de 17 % pour s'établir à 80,0 millions de dollars. Les voyageurs étaient au rendez-vous, mais les marges se sont contractées sous l'effet de la concurrence sur les prix, surtout en Ontario, de même qu'à cause de la hausse du prix du carburant. Nos revenus pour l'été ont atteint 1,0 milliard de dollars, tandis que notre marge s'est chiffrée à 40,6 millions de dollars, une diminution de 40 % par rapport à 2004. Outre l'effet des prix du carburant, les résultats de l'été ont été touchés par une concurrence exacerbée sur les liaisons entre le Canada et le Royaume-Uni.

Pour l'ensemble de l'exercice, nous avons inscrit des revenus de 2,4 milliards de dollars et une marge de 120,6 millions de dollars. Le bénéfice net s'établit à 55,4 millions de dollars, soit 1,43 \$ par action, par rapport à 72,3 millions (2,07 \$ par action) en 2004. Les changements apportés à l'organisation, le remaniement de la flotte d'Air Transat, de même que le programme de réductions des coûts mis en œuvre au cours des années précédentes ont nettement contrebalancé l'incidence négative de certaines conditions du marché. Compte tenu de l'environnement exigeant auquel nous avons fait face, nous sommes relativement satisfaits de ces résultats.



(de gauche à droite)

H. Clifford Hatch Jr.

Lina De Cesare

Benoît Deschamps

Jean-Marc Eustache

Jean Guertin

Jacques Simoneau

John D. Thompson

Philippe Sureau

André Bisson, O.C.

Dennis Wood, O.C.

et

John P. Cashman

(absent sur la photo)



Le conseil d'administration

«En fin d'exercice, nous avons finalisé la préparation d'un plan stratégique triennal axé sur la croissance et sur la rentabilité.

Nous misons sur l'augmentation du tourisme international pour accélérer notre développement, notamment en Amérique du Nord et en Europe.»



→ Un nouveau plan stratégique

En fin d'exercice, nous avons finalisé la préparation d'un plan stratégique triennal axé sur la croissance et sur la rentabilité. Nous misons sur l'augmentation du tourisme international pour accélérer notre développement, notamment en Amérique du Nord et en Europe. Pour ce faire, nous procéderons à de nouvelles acquisitions, tout en poursuivant notre croissance interne à un rythme dynamique. Nos principaux axes stratégiques sont les suivants :

- **Au Canada, Transat détient la première position dans toutes les régions à l'exception de l'Ontario. La société entend renforcer sa présence dans cette province en ajoutant de nouvelles destinations et en étendant son réseau de distribution pour devenir le numéro un partout au pays.**
- **En Europe, Transat entend accroître sa part de marché et poursuivre son intégration verticale en France et au Royaume-Uni, deux régions à fort potentiel où elle est déjà solidement établie. Transat poursuivra également ses efforts pour s'étendre dans d'autres pays européens en tant que voyageur, notamment comme spécialiste sur le Canada.**
- **Dans le reste du monde, Transat veut investir de nouveaux marchés, et en particulier devenir un voyageur aux États-Unis, marché stratégique qu'elle prospecte depuis un certain temps déjà. En outre, Transat continuera d'étudier la possibilité de s'implanter sur d'autres marchés, notamment l'Asie et l'Amérique latine.**
- **Transat veut accélérer le développement des services à destination et prendre en charge une partie de ses besoins en hébergement, pour mieux maîtriser sa capacité et la qualité de son produit tout en augmentant ses marges. Concrètement, cela pourrait se traduire par des prises de participations, voire des acquisitions, dans le domaine hôtelier. Les marchés où l'entreprise a déjà atteint une masse critique seront examinés en premier lieu à cet égard.**
- **Compte tenu de l'évolution rapide du monde de la distribution et des attentes des voyageurs, et de l'importance d'avoir une organisation qui soit agile et productive, le plan prévoit la poursuite de nos efforts et de nos investissements en technologie et en formation. Transat se donne à cet égard comme objectif de mettre de l'avant les solutions d'avant-garde, aussi bien auprès des agences qu'en matière de vente directe, qui lui permettront de s'adapter aux nouveaux marchés et de continuer à améliorer son efficacité.**

Transat prévoit que la réalisation de ce plan stratégique pourrait requérir jusqu'à 300 millions de dollars sur trois ans, investissement qui sera financé à même les liquidités existantes, les flux de trésorerie futurs et des sources externes au besoin.

→ Structure de capital : une année charnière

Nous avons maintenu une solide position financière tout au long de 2005. Notre dette nette a diminué de 24,8 %, et Transat se trouve dans une excellente situation financière, avec des liquidités de 293,5 millions de dollars au 31 octobre 2005. Vers la fin de l'exercice, à la lumière d'une analyse approfondie de notre environnement et des conditions de marché prévues pour 2006, et compte tenu bien sûr des besoins associés à notre plan stratégique triennal, nous avons informé les actionnaires que nous entendions conserver une réserve de 100 millions de dollars pour répondre à nos besoins en fonds de roulement et aux imprévus. En outre, le conseil d'administration a décidé de financer une partie de la mise en œuvre du plan stratégique triennal à même les liquidités existantes, soit 85 millions de dollars pour 2006. En conséquence, nous avons jugé opportun de procéder à un rachat d'actions substantiel d'une valeur de 125 millions de dollars en décembre 2005, ce qui a permis aux actionnaires de récolter le fruit des efforts déployés par l'entreprise au cours des dernières années. Plus de détails à ce sujet, et sur notre programme de rachat dans le cours normal des activités, se trouvent dans le rapport de gestion.

Toujours en 2005, nous avons modifié la structure de capital de Transat, remplaçant les actions ordinaires par deux catégories d'actions : les actions à droit de vote variable de catégorie A, détenues par les non-Canadiens, confèrent un vote par action, sauf si le total des actions en question dépasse 25 % du total des actions avec droit de vote en circulation, ou 25 % des votes exprimés à l'occasion d'un scrutin; les actions avec droit de vote de catégorie B, détenues par des Canadiens, confèrent un droit de vote en tout temps. Ce changement découle du fait que Transat détient 100 % de la compagnie aérienne Air Transat et, à ce titre, doit se conformer à la *Loi sur les transports au Canada*, qui exige des compagnies aériennes ou de leurs propriétaires qu'ils soient canadiens, à savoir qu'au plus 25 % de leurs actions avec droit de vote soient détenues ou contrôlées par des non-Canadiens.

→ Prêts pour la croissance

Étant donné le niveau et la volatilité des prix du carburant ainsi que l'intensité de la concurrence en Ontario sur les Caraïbes et le Mexique, et sur les liaisons entre le Canada et le Royaume-Uni, Transat s'attend à ce que l'exercice 2006 soit difficile et parsemé de défis. En conséquence, Transat prévoit un bénéfice consolidé inférieur à celui de 2005. De plus, sur le marché français, nous croyons toujours que Look Voyages atteindra la rentabilité à la fin du deuxième semestre de l'exercice 2006.

Si cet arrière-plan laisse présager une année exigeante, il ne faut pas perdre de vue le fait que le tourisme, et notamment le tourisme international, se porte très bien et a montré qu'il peut résister aux chocs d'origine humaine ou naturelle. En outre, l'ébullition constatée sur certains marchés ouvre des possibilités que pourront exploiter les entreprises les mieux adaptées, parmi lesquelles Transat figure en bonne place.

En 2005, nous avons continué d'être à l'écoute de tout notre personnel, dont la contribution est fondamentale. Évoluant dans un secteur d'activité où les rapports humains ont une importance cruciale, nous poursuivons nos efforts pour maintenir une organisation où l'efficacité, le travail d'équipe et la satisfaction du client demeurent les valeurs dominantes. Conscients de notre responsabilité sociétale, nous continuons d'apporter un soutien financier ou logistique à des établissements d'enseignement et de santé, à des organisations culturelles et à des organismes de développement international. Ainsi, au début de 2005, Transat et son personnel ont fait un don important à la Croix-Rouge pour soulager la détresse des victimes du tsunami qui a frappé l'Indonésie et le Sri Lanka. En outre, Air Transat et son personnel ont poursuivi leur partenariat avec La Fondation Canadienne Rêves d'Enfants.

En décembre 2004, Lina De Cesare a été nommée présidente, voyageistes, et Philippe Sureau a été nommé président, distribution. En terminant, je voudrais souligner la nomination, en mai 2005, de François Laurin au poste de vice-président, finances et administration et chef de la direction financière. Sa connaissance des marchés internationaux, son expérience au sein de sociétés ouvertes et sa solide expérience en gestion financière contribueront sans aucun doute au développement et au rayonnement de Transat.

Je remercie tous les membres du personnel et tous ceux qui ont adopté les valeurs que nous préconisons ainsi que la vision d'avenir que nous leur avons proposée. Merci également à nos administrateurs pour leur fidélité et leur précieuse contribution.

Le président du conseil d'administration,
président et chef de la direction,



Jean-Marc Eustache
Le 18 janvier 2006

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 par rapport à l'exercice terminé le 31 octobre 2004 et doit être lu avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes y afférentes qui figurent dans le présent rapport annuel à partir de la page 49. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 18 janvier 2006. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse www.transat.com et dans le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com dont les lettres d'attestation pour l'exercice financier 2005. Dans ces lettres, le président et chef de la direction et le vice-président finances et administration et chef de l'exploitation financière de la société attestent, entre autres, de l'efficacité des procédures et contrôles de communication de l'information portant sur les documents annuels suite à leur évaluation.

Nos états financiers sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada («PCGR»). Dans ce rapport de gestion, nous présenterons parfois des mesures financières non conformes aux PCGR. Ces mesures n'ont pas de sens prescrit par les PCGR, et il est donc peu probable qu'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Elles ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas remplacer d'autres mesures du rendement préparées en vertu des PCGR. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions «Transat», «nous», «notre», «nos» ou la «société», sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

Avertissement en ce qui concerne les déclarations prospectives

Ce rapport de gestion contient également certaines déclarations prospectives à l'égard de la société. En soi, ces déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Nous considérons que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables, mais nous avisons le lecteur que ces hypothèses à l'égard d'événements futurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté, pourraient se révéler incorrectes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui touchent nos activités. Le lecteur trouvera ailleurs dans ce rapport de gestion certains risques et incertitudes qui ont une incidence sur nos activités. La société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Faits saillants financiers

Exercices terminés les 31 octobre [en milliers de dollars, sauf les montants par action]

				% augmentation (diminution)	
	2005	2004	2003	2005	2004
	\$	\$	\$		
		[redressé]	[redressé]		
États consolidés des résultats					
Revenus	2 364 481	2 199 822	2 096 649	7,5	4,9
Marge ¹	120 631	163 755	74 962	(26,3)	118,5
Gain à la vente d'Anyway, déduction faite des impôts connexes de 18 775 \$	s.o.	s.o.	53 101	s.o.	s.o.
Coûts de restructuration	(934)	11 350	47 972	(108,2)	(76,3)
Bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies	55 416	72 320	(9 215)	(23,4)	884,8
Bénéfice net	55 416	72 320	44 868	(23,4)	61,2
Bénéfice (perte) de base par action (activités poursuivies)	1,43	2,07	(0,38)	(30,9)	644,7
Bénéfice de base par action	1,43	2,07	1,27	(30,9)	63,0
Bénéfice (perte) dilué(e) par action (activités poursuivies)	1,33	1,76	(0,38)	(24,4)	563,2
Bénéfice dilué par action	1,33	1,76	1,27	(24,4)	38,6
Bilans consolidés					
Espèces et quasi-espèces	293 495	310 875	242 952	(5,6)	28,0
Espèces et quasi-espèces en fiducie ou autrement réservées	182 268	157 678	106 173	15,6	48,5
	475 763	468 553	349 125	1,5	34,2
Actif	949 537	838 389	714 757	13,3	17,3
Dette (à court et à long terme)	106 769	33 214	67 081	221,5	(50,5)
Dette totale ¹	463 382	536 746	596 999	(13,7)	(10,1)
Dette nette ¹	169 887	225 871	354 047	(24,8)	(36,2)
États consolidés des flux de trésorerie					
Activités d'exploitation (activités poursuivies)	63 785	185 100	71 697	(65,5)	158,2

¹ MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Les expressions «marge», «dette totale» et «dette nette» n'ont pas de sens prescrit par les PCGR du Canada et il est donc peu probable qu'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Ces expressions sont présentées de manière uniforme d'un exercice à l'autre, car la direction les utilise pour mesurer le rendement financier de la société.

La marge est utilisée par la direction comme indicateur pour évaluer la performance opérationnelle continue et la performance opérationnelle récurrente. La marge est représentée par les revenus moins les dépenses d'exploitation dans les états consolidés des résultats.

La dette totale est utilisée par la direction pour déterminer les besoins futurs de liquidités de la société. Elle est représentée par la combinaison de la dette au bilan (dette à long terme, obligations en vertu de contrats de location-acquisition et débetures) et des ententes hors bilan présentées à la page 36.

La dette nette est utilisée par la direction pour estimer sa situation de trésorerie. Elle est représentée par la dette totale (comme déjà mentionné) moins les espèces et les quasi-espèces non détenues en fiducie ou autrement réservées.

Le rapport de gestion comprend les sections suivantes :

Aperçu

Décrit le secteur des voyages vacances en général ainsi que nos activités, notre vision, notre stratégie et nos objectifs, de même que les inducteurs de performance et les ressources nécessaires pour réussir la mise en œuvre de cette stratégie et la réalisation de nos objectifs.

Activités consolidées

Présente de l'information et une analyse sur notre performance en 2005 par rapport à nos objectifs de 2005 et à nos résultats réels de 2004.

Situation de trésorerie et sources de financement

Décrit la source et l'utilisation de nos fonds en 2005 par rapport à 2004 et notre façon de gérer notre situation financière et nos sources de financement.

Autres

Expose l'offre publique de rachat lancée dans le cours normal des affaires en juin 2004 et renouvelé en 2005 pour une période de douze mois, les événements qui ont suivi le 31 octobre 2005 et les nominations récentes.

Comptabilité

Présente les instruments financiers, les opérations et soldes entre apparentés, les estimations comptables critiques utilisées par notre société, les modifications comptables apportées à nos conventions comptables en 2005 et les modifications comptables qui seront exigées dans le futur.

Donne un aperçu des principaux risques et incertitudes qui pourraient nous toucher.

Présente les perspectives de Transat pour l'exercice 2006.



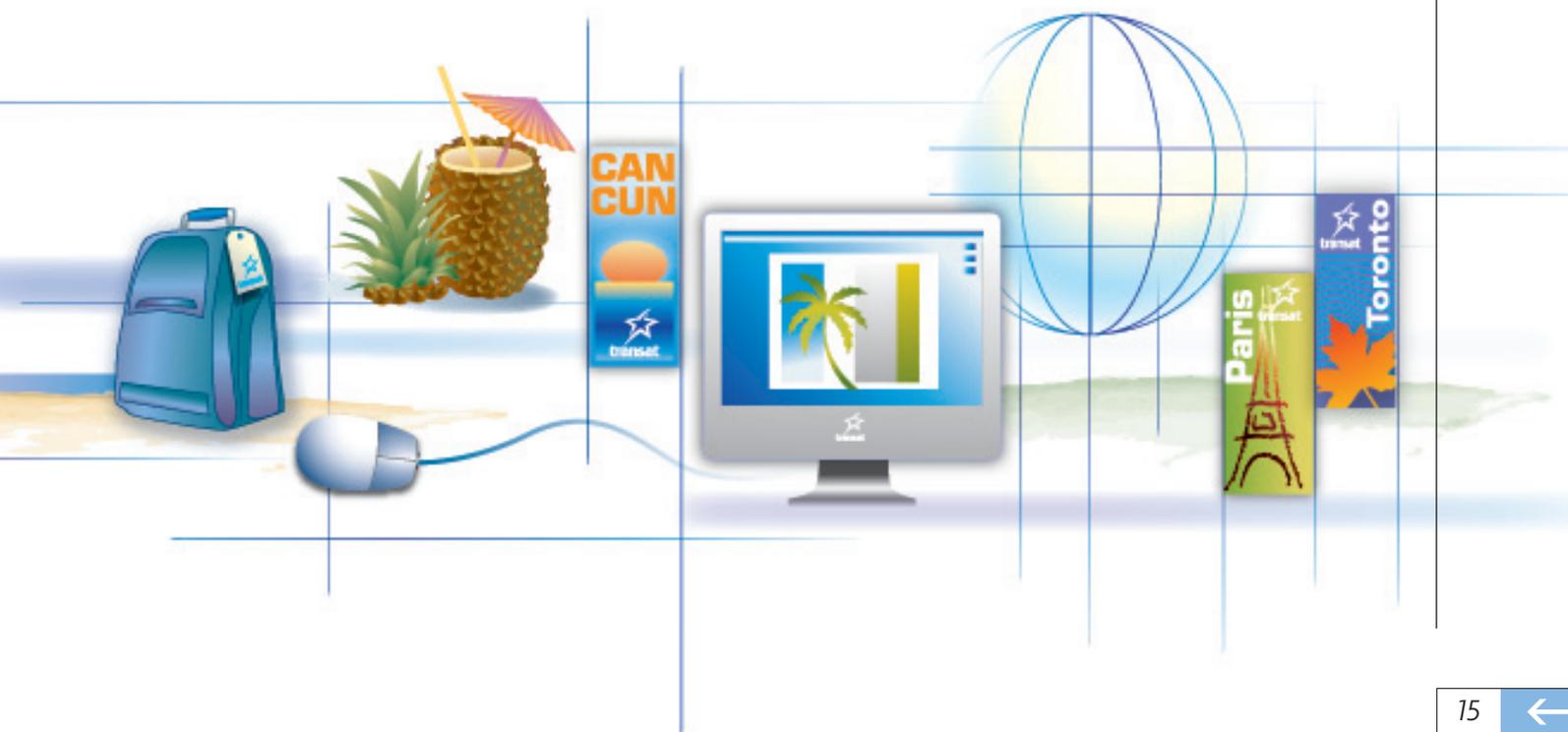
→ Secteur des voyages vacances

Le secteur des voyages vacances se compose principalement de voyagistes, d'agences de voyages (traditionnelles et en ligne) et de transporteurs aériens desservant le marché des voyages vacances grâce à une combinaison de vols réguliers et de vols nolisés. Selon l'Organisation mondiale du tourisme, les arrivées de touristes internationaux ont atteint en 2004 un niveau sans précédent de 763 millions. Ce nombre pourrait atteindre un milliard d'ici 2010.

Les voyagistes spécialisés dans les services expéditifs achètent les divers éléments constitutifs d'un voyage et les vendent au consommateur par l'intermédiaire des agences de voyages, soit sous forme de forfait voyage ou séparément. Certains voyagistes se spécialisent comme voyagistes réceptifs, prenant des dispositions pour les touristes étrangers à destination ou regroupant certains services à titre de forfaits destinés aux marchés étrangers.

Les agences de voyages servent d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur. Les agents de voyages rencontrent le consommateur, le conseillent et lui vendent des produits et services. Les agences de voyages vendent des forfaits voyages et des billets d'avion offerts par les voyagistes, des billets d'avion vendus directement par les transporteurs aériens et d'autres produits et services de voyage. Les agences de voyages en ligne procurent maintenant à leurs clients un large éventail de produits de voyages dans des sites Web transactionnels sur Internet. À l'heure actuelle en Amérique du Nord comme en Europe, les ventes de voyages en ligne portent presque exclusivement sur les vols secs, une faible proportion seulement allant aux forfaits (avec billet d'avion et hôtel). La vente de forfaits en ligne est toutefois appelée à se développer.

Les transporteurs aériens fournissent leurs services aux agences de voyages et aux voyageurs. Ils sont désignés «transporteurs réguliers» lorsqu'ils vendent leurs services directement au public et aux agences de voyages et «transporteurs nolisés» lorsqu'ils vendent leurs sièges en blocs à des voyagistes.





Activité principale, vision et stratégie

Activité principale – Transat compte parmi les plus grands voyageurs entièrement intégrés de calibre international en Amérique du Nord. Nous exerçons nos activités uniquement dans le secteur des voyages vacances, et dans deux secteurs géographiques, plus précisément l'Amérique du Nord et l'Europe. L'activité principale de Transat consiste en des forfaits voyages vacances et une combinaison de vols réguliers et de vols nolisés. Nous agissons à la fois comme voyageur expéditif et voyageur réceptif en regroupant des produits et services achetés au Canada et à l'étranger pour les revendre au Canada, en France et ailleurs, principalement par l'intermédiaire d'agences de voyages, dont certaines nous appartiennent. Nous exploitons la société aérienne chef de file des vols nolisés internationaux au Canada. Nous offrons aussi des vols réguliers entre le Canada et 13 pays. Nous offrons également des services à destination et des services de gestion hôtelière.

Vision – Le marché du tourisme international ne cesse de croître, et la vision de Transat est de maximiser la valeur pour les actionnaires en pénétrant de nouveaux marchés, en accroissant sa part de marché et en maximisant les bénéfices de l'intégration verticale. Nous sommes un leader sur le marché canadien, où nous exerçons nos activités comme voyageur expéditif et voyageur réceptif, en plus d'être la plus importante société de vols nolisés du pays. Nous sommes solidement implantés en France comme voyageur expéditif intégré verticalement. Nous avons bien ancré nos marques et nous offrons à nos clients une vaste gamme de destinations internationales au Canada et en France. Au fil du temps, nous voulons élargir nos activités dans d'autres pays où nous croyons qu'il existe un fort potentiel de croissance pour un voyageur intégré, spécialisé dans les voyages vacances, notamment aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans d'autres pays d'Europe.

Stratégie – En fin d'exercice, nous avons finalisé la préparation d'un plan stratégique triennal axé sur la croissance et sur la rentabilité. Nous misons sur l'augmentation du tourisme international pour accélérer notre développement en Amérique du Nord et en Europe. Pour ce faire, nous procéderons à de nouvelles acquisitions, tout en poursuivant notre croissance interne à un rythme dynamique.

Nos principaux axes stratégiques sont les suivants :

- Au Canada, Transat détient la première position dans toutes les régions, à l'exception de l'Ontario. La société entend renforcer sa présence dans cette province en ajoutant de nouvelles destinations et en étendant son réseau de distribution pour devenir le numéro un partout au pays.
- En Europe, Transat entend accroître sa part de marché et poursuivre son intégration verticale en France et au Royaume-Uni, deux régions à fort potentiel où elle est déjà solidement établie. Transat poursuivra également ses efforts pour s'étendre dans d'autres pays européens en tant que voyageur, notamment comme spécialiste à destination du Canada.
- Dans le reste du monde, Transat veut investir de nouveaux marchés, et en particulier devenir un voyageur aux États-Unis, marché stratégique qu'elle analyse depuis un certain temps déjà. En outre, Transat continuera d'étudier la possibilité de s'implanter sur d'autres marchés, notamment l'Asie et l'Amérique latine.
- Transat veut accélérer le développement des services à destination et prendre en charge une partie de ses besoins en hébergement, pour mieux maîtriser sa capacité et la qualité de son produit tout en augmentant ses marges. Concrètement, cela pourrait se traduire par des prises de participations, voire des acquisitions, dans le domaine hôtelier. Les marchés où l'entreprise a déjà atteint une masse critique seront examinés en premier lieu à cet égard.
- Compte tenu de l'évolution rapide du monde de la distribution et des attentes des voyageurs, et de l'importance d'avoir une organisation qui soit agile et productive, le plan prévoit la poursuite de nos efforts et de nos investissements en technologie et en formation. Transat se donne à cet égard comme objectif de mettre de l'avant les solutions d'avant-garde, aussi bien auprès des agences qu'en matière de vente directe, qui lui permettront de s'adapter aux nouveaux marchés et de continuer à améliorer son efficacité.

Transat prévoit que la réalisation de ce plan stratégique pourrait requérir jusqu'à 300 millions de dollars sur trois ans, investissement qui sera financé à même les liquidités existantes, les flux de trésorerie futurs et des sources externes au besoin.



Objectifs pour 2006

Sur la base du plan stratégique 2006-2008, Transat se donne comme vision de poursuivre sa croissance, d'augmenter son envergure et d'améliorer sa rentabilité, de sorte à demeurer l'un des plus grands voyagistes intégrés du monde. Pour l'exercice 2006, les principaux axes de développement et les priorités s'y rattachant sont les suivants :

- **Accroître la compétitivité de Transat sur les marchés canadien et européen.** Nous entendons affiner la segmentation de notre clientèle et nous assurer que nos voyagistes développent et mettent en œuvre des approches de commercialisation distinctes et adaptées, alignées sur le marché. Dans le même esprit, nous voulons perfectionner notre système de distribution, qui repose sur les trois piliers que sont les agences de voyages, les applications entre les voyagistes et leur réseau de détaillants (B2B) et la distribution en ligne (B2C). Enfin, nous continuerons l'intégration de certaines activités de nos voyagistes, en France et au Canada, afin de réduire les coûts, entre autres par l'incidence des synergies.
- **Pousser l'intégration verticale à destination.** Nous entendons nous investir davantage à destination grâce à des partenariats ou à des acquisitions, dans le domaine hôtelier et dans celui des voyagistes réceptifs.
- **Augmenter notre envergure en pénétrant de nouveaux marchés.** Nous sommes déjà un voyagiste expéditif majeur au Canada et en France. Nous avons l'intention, pour croître, de le devenir sur d'autres marchés, notamment en Europe et en Amérique du Nord. En 2006, nous examinerons des marchés comme celui du Royaume-Uni, qui est déjà important pour nous. Nous voulons également compléter notre analyse du marché américain, dans le but d'y faire notre entrée en temps opportun.
- **Planifier et commencer l'implantation de la nouvelle génération des systèmes d'information.** Nous mettrons au point un plan à long terme pour le développement de la prochaine génération des systèmes d'information qui sont au cœur de l'activité des voyagistes, et en commencerons l'implantation. Nous prévoyons entre autres initier la mise en œuvre d'un système centralisé pour la gestion des stocks de sièges, qui sera intégré aux systèmes opérationnels d'Air Transat A.T. inc. («Air Transat»). En outre, nous mettrons la dernière main aux applications interentreprises (B2B) et à nos systèmes de vente en ligne (B2C) que nous privilégions, aussi bien au Canada qu'en France. Enfin, nous ferons évoluer les systèmes d'information de notre voyageur réceptif canadien, notamment au chapitre des fonctionnalités multilingues et de la connectivité avec les clients et les fournisseurs.
- **Poursuivre le développement de notre «nouvelle» base en France.** Chez Look Voyages, nous entendons atteindre la rentabilité à partir de la deuxième moitié de 2006. Ayant maintenant concrétisé notre virage vers le forfait, nous redéfinirons le concept «Clubs Lookéa» et en établirons le plan stratégique. Chez Vacances Transat (France), voyageur qui demeure fort à destination du Canada, mais qui est de plus en plus diversifié, nous poursuivrons notre développement en Europe continentale et sur le long-courrier, et améliorerons le ciblage de notre offre. En France, nous mobiliserons toute notre équipe et continuerons de construire sur la solide base que nous avons établie.
- **Créer un environnement qui permet l'acquisition, le développement et le partage en continu des compétences.** Nous nous donnerons de meilleurs moyens d'identifier, de promouvoir et de fidéliser les gens de talent, de sorte à avoir une équipe forte, riche de sa diversité, capable de prendre en main et d'assurer la pérennité de l'organisation. De plus, nous élaborerons des programmes de développement des employés à haut potentiel dans le cadre d'un plan de relève agressif.





Principaux inducteurs de performance

Les principaux inducteurs de performance suivants sont essentiels au succès de la mise en œuvre de notre stratégie et à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

Part de marché	Être le chef de file dans toutes les provinces canadiennes et élargir la part de marché en Ontario, au Canada et en Europe.
Croissance des revenus	Faire croître les revenus de plus de 5 %, exception faite des acquisitions.
Marge	Obtenir des marges supérieures à 5 %.



Capacité de réaliser les objectifs

Notre capacité de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dépend de nos ressources financières et non financières, qui ont toutes contribué par le passé au succès de nos stratégies et à l'atteinte de nos objectifs.

Nos ressources financières se composent de ce qui suit :

Encaisse	Nous comptons sur de solides soldes d'encaisse non détenus en fiducie ou autrement réservés, soit 293,5 millions de dollars au 31 octobre 2005. De plus, nos efforts soutenus visant à réduire les dépenses devraient contribuer à maintenir ces soldes à des niveaux sains, et ce, tout en considérant l'utilisation prévue des soldes d'encaisse aux fins de nos offres de rachat d'actions.
-----------------	--

Nos ressources non financières comprennent :

Marque	La société a pris les mesures nécessaires, dont l'utilisation d'un logo commun et d'une plate-forme intégrée de marque, pour créer une image de marque distincte, solide et visible à l'échelle de ses principales entreprises dans le but d'optimiser la notoriété auprès des clients dans les marchés du commerce interentreprises (B2B) et du commerce grand public (B2C), de tirer pleinement parti de la contribution de toutes ses entreprises et de créer de la valeur.
Structure	Notre structure intégrée verticalement nous permet d'assurer un meilleur contrôle de la qualité de nos produits et services.
Ressources humaines	Au cours des dernières années, nous avons intensifié nos efforts visant la création d'une culture d'entreprise unifiée, fondée sur une vision claire et des valeurs communes. Grâce à ces efforts, nos employés travaillent en équipe et sont engagés à assurer la satisfaction globale de nos clients et à participer à l'amélioration de l'efficacité de la société. En outre, nous croyons que la société bénéficie d'un solide leadership, puisque ses fondateurs sont toujours à la barre et font profiter la société de leur savoir-faire.
Relations avec les fournisseurs	Nous avons un accès exclusif à certains hôtels dans des destinations soleil et entretenons depuis près de 20 ans des relations privilégiées avec de nombreux hôtels dans ces destinations et en Europe.

Transat dispose des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés en 2006 et continuer de tirer parti de ses stratégies à long terme.



Comparaison des objectifs de 2005 avec la performance de 2005

En 2005, Transat s'était fixé plusieurs objectifs. En voici la liste, avec un commentaire sur notre performance à l'égard de chacun pour l'exercice 2005. Nous y reviendrons plus en détail dans notre analyse de l'exercice 2005 tout au long du rapport de gestion.

- **Ramener Look Voyages à la rentabilité en 2006.**

Nous avons poursuivi les activités de redressement entamés en 2004 pour ramener Look Voyages à la rentabilité. Les efforts fournis par la direction et les employés au cours des exercices 2004 et 2005 ont porté leurs fruits. La société a dépassé son objectif de réduire les pertes de Look Voyages de moitié au cours de l'exercice. Nous croyons toujours que nous serons en mesure de ramener cette filiale à la rentabilité à partir de la deuxième moitié de 2006.
- **Poursuivre l'exécution du plan de développement dans le contexte de la stratégie globale de Transat.**

En 2005, nous avons procédé à plusieurs acquisitions. Dans le domaine des voyagistes expéditifs, nous avons fait l'acquisition d'Air Consultants Europe et de Bennett Voyages. Dans celui des voyagistes réceptifs et des services offerts à destination, nous avons fait l'acquisition des actifs de Turissimo Caribe & Excursiones C. Por A. Enfin, au chapitre de la distribution, nous avons acquis une participation de 50,1 % dans Travel Superstore Inc. (tripcentral.ca).
- **Favoriser une culture d'entreprise qui appuiera le modèle d'entreprise à long terme.**

Au cours de l'exercice, nous avons mis en place différents programmes de formation afin de renforcer notre culture d'entreprise. Ces programmes reflètent nos valeurs d'entreprise soit l'orientation client, le travail d'équipe et l'efficacité. En outre, un plan de relève a été élaboré et mis en place et un intranet d'entreprise a été conçu.
- **Poursuivre l'intégration de la technologie Internet au modèle de l'entreprise.**

Au Canada, nous avons entrepris, au cours de l'exercice, la mise en œuvre de plates-formes de commerce interentreprises (B2B). Ces plates-formes devraient être opérationnelles dans la première moitié de l'exercice 2006. En Europe, les plates-formes de commerce interentreprises sont déjà opérationnelles. En 2006, nous poursuivrons le travail entrepris pour développer nos plates-formes de commerce grand public (B2C).
- **Continuer à miser sur les voyagistes.**

Nous avons remanié les gammes de produits de nos deux principaux voyagistes canadiens (Vacances Transat et Nolitours), afin qu'ils soient parfaitement complémentaires. En outre, dans le cas de Nolitours, nous avons revu la politique de prix et l'approche de distribution afin de mieux faire face à la concurrence exacerbée dans certains segments de marché. Cet effort s'est accompagné d'un renforcement des liens avec nos partenaires et d'une campagne de marketing. Enfin, nous avons poursuivi la planification à long terme de la flotte aérienne, qui demeure un élément stratégique des voyagistes.



Acquisitions

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2005, la société a procédé à des acquisitions d'entreprises. Ces acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, et les résultats des entreprises acquises ont été consolidés à compter de leur date d'acquisition respective.

Le 1^{er} novembre 2004, la société a acquis une participation de 70 % dans Air Consultants Europe, voyageur expéditif néerlandais, pour une contrepartie de 1,1 million d'euros (1,6 million de dollars). Un montant de 1,0 million d'euros (1,5 million de dollars) a été versé au comptant à la date d'acquisition, et le solde de 0,1 million d'euros est payable en deux versements échelonnés jusqu'au 1^{er} novembre 2006. De plus, en vertu de l'entente, la société bénéficie d'une option d'achat relativement à l'acquisition du solde des actions qu'elle peut exercer en tout temps avant le 31 octobre 2007.

Le 1^{er} mai 2005, la société a acquis une participation de 50,1 % dans Travel Superstore Inc., société canadienne exploitant un réseau d'agences de voyages, pour une contrepartie au comptant de 4,5 millions de dollars. Également, en vertu de l'entente, la société bénéficie d'une option d'achat relativement à l'acquisition du solde des actions qu'elle pourra exercer avant 2015.

Le 26 juin 2005, la société a acquis la totalité des actions en circulation de Bennett Voyages, voyageur expéditif français, pour une contrepartie de 1,8 million d'euros (2,6 millions de dollars). Un montant de 1,1 million d'euros (1,6 million de dollars) a été versé au comptant à la date d'acquisition, et le solde de 0,7 million d'euros (1,0 million de dollars) est payable en versements échelonnés jusqu'au 31 décembre 2006.

Le 1^{er} août 2005, la société a acquis les actifs de Blenus Travel Service Limited et de Fundy Travel Limited, sociétés canadiennes exploitant un réseau d'agences de voyages, pour une contrepartie de 1,3 million de dollars. Un montant de 0,3 million de dollars a été versé au comptant à la date d'acquisition et le solde de 1,0 million de dollars est payable sur une période de cinq ans sans intérêts.

Le 31 octobre 2005, la société a acquis les actifs de Turissimo Caribe & Excursiones C. Por A., voyageur réceptif de la République Dominicaine, pour une contrepartie au comptant de 1,2 million de dollars américains (1,4 million de dollars).

Par suite de ces opérations, l'écart d'acquisition au bilan a augmenté de 8,5 millions de dollars. (Voir la note 14 afférente aux états financiers consolidés vérifiés.)

→ Secteurs géographiques

Revenus

Exercices terminés les 31 octobre [en milliers de dollars]

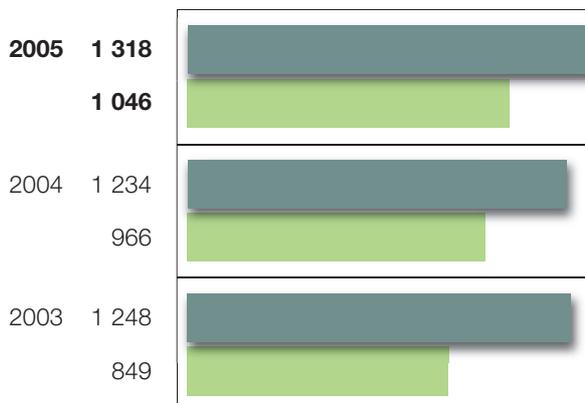
				% augmentation (diminution)	
	2005	2004	2003	2005	2004
	\$	\$	\$		
Amérique du Nord	1 896 487	1 673 530	1 525 846	13,3	9,7
Europe	467 994	526 292	570 803	(11,1)	(7,8)
Total	2 364 481	2 199 822	2 096 649	7,5	4,9

Nous tirons nos revenus des voyageurs expéditifs, du transport aérien, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

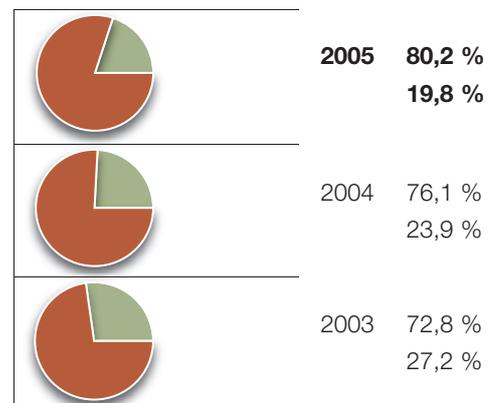
L'augmentation globale de nos revenus tient à une croissance de 13,3 % des revenus en Amérique du Nord, contrebalancée par une baisse de 11,1 % de nos revenus provenant de nos activités européennes. Les termes «voyageurs» et «passagers» seront utilisés dans le rapport de gestion pour expliquer ces augmentations et diminutions. En fait, les voyageurs comptabilisent les voyageurs en aller-retour, et les lignes aériennes comptabilisent les segments de vol en passagers. L'augmentation du nombre de voyageurs de 8,6 % comparativement à 2004 est le principal facteur expliquant la hausse des revenus. Cette augmentation est le résultat d'une progression de 11,6 % du nombre de voyageurs en Amérique du Nord compensée par une diminution de 7,9 % en Europe. La baisse des revenus tirés des activités européennes a également été amplifiée par la vigueur du dollar par rapport à l'euro et par l'abandon par Look Voyages de ses activités de vol sec survenu au cours de 2004.

Nous prévoyons que le nombre total de voyageurs en 2006 devrait être similaire à celui de 2005. Nous prévoyons également une croissance des revenus par rapport à 2005.

Revenus par saison
Amérique du Nord et Europe
(activités poursuivies)
[en millions de dollars]



Revenus par
secteur géographique
(activités poursuivies)



Dépenses d'exploitation

Exercices terminés les 31 octobre [en milliers de dollars]

				En % des revenus			% augmentation (diminution)	
	2005	2004	2003	2005	2004	2003	2005	2004
	\$	\$	\$					
Coûts directs	1 168 612	1 075 861	1 023 199	49,4	48,9	48,8	8,6	5,1
Salaires et avantages sociaux	241 776	227 626	228 320	10,2	10,4	10,9	6,2	(0,3)
Carburant d'aéronefs	199 376	128 112	137 716	8,4	5,8	6,6	55,6	(7,0)
Commissions	181 587	179 873	171 791	7,7	8,2	8,2	1,0	4,7
Entretien d'aéronefs	91 778	88 684	112 960	3,9	4,0	5,4	3,5	(21,5)
Frais d'aéroports et de navigation	67 937	59 379	60 382	2,9	2,7	2,9	14,4	(1,7)
Loyer d'aéronefs	52 064	59 640	67 988	2,2	2,7	3,2	(12,7)	(12,3)
Autres	240 720	216 892	219 331	10,2	9,9	10,4	11,0	(1,1)
Total	2 243 850	2 036 067	2 021 687	94,9	92,6	96,4	10,2	0,7

Nos dépenses d'exploitation englobent principalement les coûts directs, les salaires et avantages sociaux, le carburant d'aéronefs, les commissions, l'entretien d'aéronefs, les frais d'aéroports et de navigation et les loyers d'aéronefs.

La hausse globale de nos dépenses d'exploitation est attribuable à une augmentation des dépenses de 18,8 % en Amérique du Nord, contrebalancée par une baisse des dépenses liées à nos activités européennes de 13,5 %. Ces variations résultent principalement de la flambée des prix du carburant, de l'intensification des activités commerciales en Amérique du Nord, de la diminution des activités en vol sec en France et de l'effet favorable de la baisse de valeur de l'euro par rapport au dollar.

Près de 30 % de nos dépenses d'exploitation doivent être réglées en dollars américains. Cependant, nous n'avons pas pleinement profité du raffermissement du dollar canadien à cause de notre programme de couverture.

Les coûts directs comprennent le coût des différents éléments constitutifs d'un voyage qui seront ensuite vendus au consommateur par les agences de voyages. Ces coûts sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent le coût des chambres d'hôtel ainsi que le coût des blocs de sièges ou de vols complets réservés principalement auprès de transporteurs aériens tiers. En 2005, ces coûts ont représenté 49,4 % de nos revenus, en hausse comparativement à 48,9 % en 2004. Les augmentations en dollars découlent de l'accroissement des activités commerciales et de l'augmentation des coûts de sièges et de chambres d'hôtel.

Les salaires et avantages sociaux ont diminué en pourcentage des revenus en raison de nos efforts de restructuration entrepris en 2003, qui ont entraîné l'élimination de plus de 700 postes, et de nos contrôles des coûts.

La dépense en carburant d'aéronefs a augmenté de 55,6 % au cours de l'exercice, soit près de 71,3 millions de dollars. Cette augmentation reflète la flambée des prix du carburant qui a sévi tout au long de l'exercice.

Les commissions comprennent les frais payés par les voyagistes aux agences de voyages pour leurs services à titre d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur. Cette augmentation en dollars découle de la hausse des activités commerciales compensée, en partie, par la diminution des taux de commission.

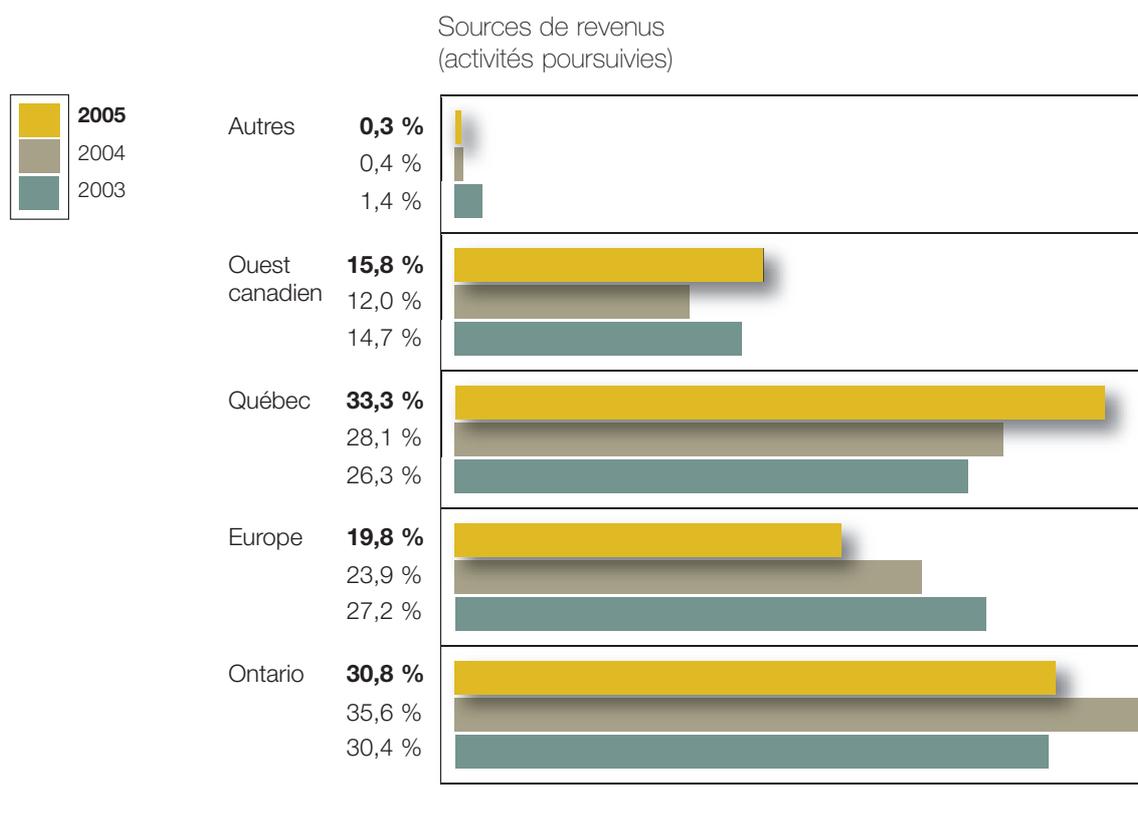
Les coûts d'entretien d'aéronefs se rapportent principalement aux frais engagés par Air Transat pour la remise en état des moteurs et cellules. Nos dépenses en entretien n'ont que légèrement augmenté comparativement à la hausse de nos activités.

Les frais d'aéroports et de navigation se rapportent principalement aux droits exigés par les aéroports. L'augmentation de 14,4 % en regard de l'exercice précédent est le résultat de la hausse des droits d'atterrissage adoptés par plusieurs aéroports depuis l'exercice 2004.

La diminution des loyers d'aéronefs est attribuable à l'adoption de la note d'orientation concernant la comptabilité N° 15 (NOC-15), «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables», publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés («ICCA»). Celle-ci est en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2004. Son effet à la baisse sur les loyers d'aéronefs a été annulé en partie par l'arrivée de nouveaux appareils au cours de l'exercice 2004. (Voir la rubrique *Modifications comptables* à la section *Comptabilité* du présent rapport de gestion.)

L'augmentation des autres frais provient principalement de l'accroissement de notre niveau d'activité. En outre les dépenses en informatique ont également augmenté au cours de l'exercice. En 2004, les autres frais comprenaient un montant de 4,6 millions de dollars américains (6,2 millions de dollars ou 3,9 millions de dollars après impôts) versé à la société dans le cadre du règlement d'un litige avec le gouvernement des États-Unis. Ce litige avait trait aux droits payés en vertu de lois américaines qui ont été subséquentement reconnues comme nulles par les tribunaux américains.

Bien que nous prévoyions continuer à réaliser des économies par suite de nos efforts de restructuration et de contrôle des coûts, nous nous attendons à ce que nos dépenses d'exploitation totales augmentent en raison de l'accroissement des activités commerciales en 2006.



Saison d'hiver

Exercices terminés les 31 octobre [en milliers de dollars]

				% augmentation (diminution)	
	2005	2004	2003	2005	2004
	\$	\$	\$		
Revenus	1 111 924	993 373	976 336	11,9	1,7
Dépenses d'exploitation	1 026 033	884 185	921 857	16,0	(4,1)
Marge	85 891	109 188	54 479	(21,3)	100,4
Marge (%)	7,7	11,0	5,6	(30,0)	96,4

En Amérique du Nord, les revenus ont augmenté de 11,9 % pendant la saison hivernale de 2005, en regard de la saison correspondante de 2004. Cette augmentation est attribuable à une hausse de 14,9 % du nombre de voyageurs par rapport à la même période de 2004, contrebalancée en partie par les pressions sur les prix dues à la concurrence. La demande a été forte pour les destinations des Antilles et du golfe du Mexique et relativement stable vers la Floride.

L'effet de la hausse des prix du carburant a commencé à compresser nos marges au cours de la saison d'hiver 2005. Pour la saison d'hiver 2005, nos marges ont diminué à 7,7 % par rapport à 11,0 % pour la saison correspondante de 2004.

Pendant la saison d'hiver 2005, Air Transat a desservi une cinquantaine de destinations dans 19 pays, surtout dans le Sud ou d'autres destinations soleil. En été, Air Transat déplace la plus grande partie de sa capacité vers l'Europe, tout en maintenant des liaisons avec le Sud. En 2005, Air Transat a effectué des vols directs vers une trentaine de villes dans 9 pays d'Europe.



→ Amérique du Nord

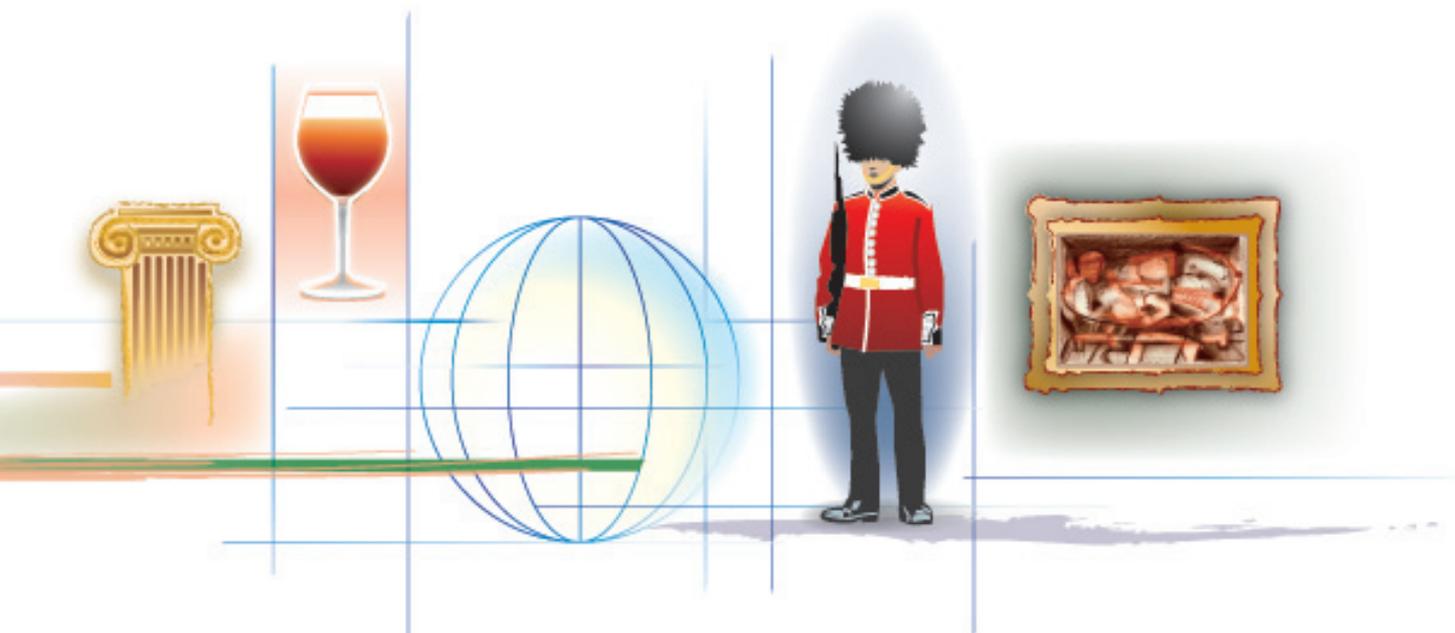
Saison d'été

Exercices terminés les 31 octobre [en milliers de dollars]

				% augmentation (diminution)	
	2005	2004	2003	2005	2004
	\$	\$	\$		
Revenus	784 563	680 157	549 510	15,4	23,8
Dépenses d'exploitation	750 778	611 786	513 333	22,7	19,2
Marge	33 785	68 371	36 177	(50,6)	89,0
Marge (%)	4,3	10,1	6,6	(57,4)	53,0

Au cours de la saison estivale, les revenus se sont accrus de 15,4 %. Cette augmentation résulte principalement d'une augmentation du nombre de voyageurs de 10,3 % et d'une très bonne performance de notre voyageur réceptif Jonview Canada par rapport à la saison d'été 2004. La demande pour les destinations européennes a été très forte, surtout pour la Grèce, l'Italie et le Royaume-Uni pour lesquelles l'offre avait été augmentée.

Tout comme pour la saison hivernale, nos marges ont été fortement érodées à la suite de la flambée des prix du carburant qui s'est poursuivie pendant la saison d'été 2005. Pour la saison d'été, nos marges sont passées de 10,1 % en 2004 à 4,3 % pour 2005.



Saison d'hiver

Exercices terminés les 31 octobre [en milliers de dollars]

				% augmentation (diminution)	
	2005	2004	2003	2005	2004
	\$	\$	\$		
Revenus	205 760	240 051	271 562	(14,3)	(11,6)
Dépenses d'exploitation	211 614	252 953	280 796	(16,3)	(9,9)
Marge	(5 854)	(12 902)	(9 234)	54,6	(39,7)
Marge (%)	(2,8)	(5,4)	(3,4)	48,1	(58,8)

En Europe, nous exploitons principalement les voyagistes expéditifs Vacances Transat (France) et Look Voyages.

Vacances Transat (France) est le leader du marché des destinations canadiennes et pratique depuis des années avec succès une stratégie de spécialisation comme voyageur de voyages long-courriers, axée sur la vente de forfaits. Elle a atteint le premier plan dans ce segment et est le leader pour de nombreuses destinations soleil.

Look Voyages est solidement ancrée sur le marché français, et son produit phare, Clubs Lookéa (tout inclus avec animation francophone), continue de plaire aux voyageurs français. Le produit Lookéko, lancé il y a quelques années, est également très populaire auprès de la clientèle de Look Voyages.

En juillet 2004, nous avons dévoilé un plan visant à repositionner Look Voyages et à poursuivre nos efforts pour la ramener à la rentabilité. (Pour de plus amples renseignements sur ce plan, voir la rubrique *Coûts de restructuration* à la présente section du rapport de gestion.)

En Europe, les revenus et les dépenses ont diminué pendant la saison d'hiver 2005, comparativement à la saison correspondante de 2004. La baisse des revenus est principalement attribuable à une diminution du nombre de passagers acheteurs de vols secs, laquelle découle de la stratégie de Transat visant à ce que Look Voyages se retire de ce segment de marché. Les pressions concurrentielles ont également influé sur la demande pour nos produits à la baisse par rapport à l'an dernier pour les voyages long-courriers de l'Europe vers les destinations des Antilles et du golfe du Mexique (forfaits).

Notre plan de restructuration entrepris en 2004 a commencé à donner ses résultats au cours de la saison d'hiver 2005. Ainsi, la marge négative de 5,4 % réalisée en 2004 est passée à une marge négative de 2,8 % en 2005.

En Europe, les perspectives pour l'hiver 2006 sont encourageantes. La tendance actuelle des réservations est à la hausse comparativement à 2005. Nous prévoyons une augmentation du côté des voyages long-courriers de l'Europe vers les destinations en Amérique du Nord et une baisse vers les destinations des Antilles et du golfe du Mexique.



Saison d'été

Exercices terminés les 31 octobre [en milliers de dollars]

				% augmentation (diminution)	
	2005	2004	2003	2005	2004
	\$	\$	\$		
Revenus	262 234	286 241	299 241	(8,4)	(4,3)
Dépenses d'exploitation	255 425	287 143	305 701	(11,0)	(6,1)
Marge	6 809	(902)	(6 460)	854,9	86,0
Marge (%)	2,6	(0,3)	(2,2)	966,7	86,4

En Europe, les efforts de restructuration entrepris en 2003, combinés aux acquisitions, donnent des résultats.

La diminution des revenus de la saison estivale 2005 comparativement à celle de 2004 est principalement attribuable à la baisse de la demande de voyages long-courriers de l'Europe vers les destinations des Antilles et du golfe du Mexique. Le nombre de voyageurs vers ces destinations a diminué de près de 2,4 % par rapport à 2004.

Bien que les revenus aient diminué pendant l'été, les marges ont dépassé le seuil de rentabilité. La diminution des pertes de Look Voyages et la bonne performance des autres filiales européennes sont à l'origine de cette amélioration. Toutefois, la faiblesse de l'euro face au dollar, comparativement à la même saison en 2004, a atténué la rentabilité des activités européennes.

Il est trop tôt pour conclure quoi que ce soit quant à la saison d'été 2006 en Europe, mais nous entrevoyons une augmentation du nombre de voyageurs en partance de la France pour le Canada par rapport à 2005.



→ Autres dépenses/revenus

Amortissement

Exercices terminés les 31 octobre [en milliers de dollars]

	2005	2004	2003	% augmentation (diminution)	
	\$	\$	\$	2005	2004
Amortissement	37 558	33 027	42 138	13,7	(21,6)

L'amortissement est calculé sur les immobilisations corporelles et les autres actifs, constitués principalement de frais de financement à long terme et de frais de mise en exploitation.

L'amortissement a augmenté de plus de 13 %. Cette augmentation est attribuable à l'adoption de la NOC-15 le 1^{er} novembre 2004, de même qu'à des acquisitions d'immobilisations corporelles effectuées pendant l'exercice.

→ Coûts de restructuration (2004)

En juillet 2004, nous avons dévoilé un plan visant à repositionner Look Voyages et à poursuivre nos efforts pour la ramener à la rentabilité. Le plan prévoyait l'abandon de certaines opérations jugées non stratégiques, à savoir le marketing et la vente de billets d'avion pour les vols secs. Selon le plan, Look Voyages devra intensifier le développement des activités de forfaits voyages et accroître l'utilisation des technologies Internet pour stimuler les ventes auprès des agences de voyages et du grand public. En vertu de la réglementation du travail en France, nous avons présenté notre plan, et les négociations ont entraîné la suppression d'environ 90 emplois. En raison de la mise en œuvre de ce plan, Transat a comptabilisé des coûts de restructuration de 11,4 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de 2004. Le montant comptabilisé comprenait des charges au comptant totalisant 8,3 millions de dollars et une radiation de valeur d'actifs de 3,0 millions de dollars. En 2004, nous prévoyions que le plan devait entraîner une réduction de 50 % des pertes de Look Voyages pour l'exercice 2005. Nous pouvons affirmer aujourd'hui que cet objectif a été dépassé. Nous prévoyons ramener Look Voyages à la rentabilité vers la fin de l'exercice 2006.

En 2005, la revue de l'application des mesures mises en œuvre au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004 a entraîné un renversement de la provision de 0,9 million de dollars. Le renversement de la provision s'explique principalement par des frais de reclassement et de formation d'employés, tel que le requièrent les autorités françaises, et des frais de négociation liés à la résiliation de contrats moins élevés que prévu et à des départs d'employés qui sont survenus plus tôt que prévu.

Le tableau qui suit fait état des activités et du solde de la provision pour les coûts de restructuration de l'exercice terminé le 31 octobre 2005.

[en milliers de dollars]

	Solde au 31 octobre 2004 \$	Renversement de provision \$	Cumul des prélèvements monétaires \$	Écart de conversion \$	Solde au 31 octobre 2005 \$
Prestations de cessation d'emploi	4 590	230	4 071	47	242
Frais de résiliation de contrats	2 526	287	992	129	1 118
Autres coûts	1 115	417	393	69	236
Total	8 231	934	5 456	245	1 596

→ Coûts de restructuration (2003)

En 2003, nous nous sommes engagés à réduire nos coûts, à développer notre efficacité opérationnelle et à nous assurer que tout produit ou service qui ne donnerait pas les résultats ciblés ferait l'objet de mesures de redressement ou serait éliminé. En conséquence, nous avons élaboré un programme de restructuration au cours du deuxième trimestre de 2003. Ce programme comprenait une modification de la structure de gestion et une réorganisation qui touchaient la nature même des activités de la société en France et au Canada. La guerre en Irak et le SRAS, qui ont pesé sur la demande, ont précipité la nécessité d'un tel programme de restructuration. Ces événements ont en outre eu une incidence importante sur la composition de notre flotte.

Le programme de restructuration de 2003 a été en grande partie réalisé. Nous prévoyons effectuer les derniers débours liés à ce programme au cours de l'exercice 2008.

Le tableau qui suit fait état des activités et du solde de la provision pour restructuration de 2003 pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005.

[en milliers de dollars]

	Solde au 31 octobre 2004 \$	Cumul des prélèvements monétaires \$	Solde au 31 octobre 2005 \$
Prestations de cessation d'emploi	3 273	1 689	1 584
Frais de résiliation de contrats	50	50	—
Autres coûts	393	393	—
Total	3 716	2 132	1 584

Intérêts

Exercices terminés les 31 octobre [en milliers de dollars]

	2005	2004	2003	% augmentation (diminution)	
	\$	\$ [redressé]	\$ [redressé]	2005	2004
Intérêts sur la dette					
à long terme, les obligations en vertu de contrats de location-acquisition et les débetures	10 815	7 712	9 839	40,2	(21,6)
Autres frais d'intérêts et frais financiers	1 708	1 907	3 071	(10,4)	(37,9)
Revenus d'intérêts	(12 963)	(11 307)	(9 530)	14,6	18,6

→ Intérêts sur la dette à long terme, les obligations en vertu de contrats de location-acquisition et les débetures

L'augmentation par rapport à 2004 est attribuable à l'adoption de la NOC-15. En vertu de cette note d'orientation, une partie de la dette hors bilan, près de 92 millions de dollars au 31 octobre 2005, est présentée dans notre bilan, augmentant ainsi notre dette au bilan et nos frais d'intérêts. Également, nous avons racheté par anticipation des débetures au montant de 21,9 millions de dollars le 10 janvier 2005. Ce rachat a entraîné une charge non monétaire de 1,7 million de dollars attribuable à la différence entre la valeur nominale de l'obligation et sa valeur comptable à ce moment et une pénalité d'intérêt de 0,8 million de dollars.

→ Autres frais d'intérêts et frais financiers

Nos autres frais d'intérêts et frais financiers sont demeurés stables au cours de l'exercice comparativement à ceux de l'exercice précédent.

Nous ne prévoyons pas que les frais en 2006 varieront de façon importante par rapport à ceux de 2005.

→ Revenus d'intérêts

La progression des revenus d'intérêts est le fait de l'amélioration des soldes moyens des espèces et quasi-espèces au cours de l'exercice ainsi que de la hausse des taux d'intérêt. Nous nous attendons à une baisse des revenus d'intérêts en 2006. Cette baisse devrait être causée par des soldes prévus d'espèces et quasi-espèces inférieurs à ceux de 2005, et ce, à la suite de l'utilisation des espèces et quasi-espèces aux fins de l'offre de rachat d'actions annoncée le 14 novembre 2005 et complétée le 3 janvier 2006.

→ Gain (perte) de change sur les éléments monétaires à long terme

Pour l'exercice, la société a constaté un gain de change sur les éléments monétaires à long terme. Ce gain est attribuable au dollar canadien qui a continué à prendre de la vigueur par rapport à la devise américaine au cours du présent exercice. Un dollar canadien vigoureux réduit la valeur de nos actifs et passifs monétaires à long terme. En raison de l'adoption de la NOC-15, notre endettement en devise américaine présenté au bilan a augmenté. L'incidence favorable des taux de change sur notre endettement explique principalement le gain de change sur les éléments monétaires à long terme. Pour la période correspondante en 2004, la perte était liée aux dépôts que nous effectuons relativement aux coûts de remise en état des moteurs et cellules en dollars américains auprès de certains bailleurs d'aéronefs.

→ Gain sur disposition de placement

En juin 2005, nous avons conclu une entente qui a mené à la vente de notre participation de 44,27 % dans Star Airlines S.A. («Star»), au prix de 4,5 millions d'euros. Cette transaction a entraîné un gain sur disposition de 5,7 millions de dollars.

→ Quote-part du bénéfice net (de la perte nette) des sociétés satellites

Le 31 janvier 2004, nous avons cessé de comptabiliser une participation dans les résultats de Star. Cette modification adoptée en 2004 constitue la principale raison de l'écart relevé par la comparaison de l'exercice 2005 avec l'exercice 2004. La période correspondante de 2004 comprenait les résultats de Star du premier trimestre qui avaient engendré une perte.

→ Impôts sur les bénéfices

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, la provision pour impôts sur les bénéfices a atteint 36,3 millions de dollars, en regard de 45,0 millions de dollars pour l'exercice précédent. Compte non tenu de la quote-part du bénéfice net (de la perte nette) des sociétés satellites, le taux d'imposition réel s'est établi à 39,1 % pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 et à 38,1 % pour l'exercice précédent.

La hausse de notre taux d'imposition s'explique en partie par la radiation d'un montant de 5,6 millions de dollars d'actifs d'impôts futurs. Ce montant avait été enregistré en se fondant sur les pertes fiscales de nos activités françaises réalisées jusqu'au 31 juillet 2004 et pouvant être reportées. Cette radiation a été enregistrée à la suite de notre analyse, d'un point de vue comptable, des probabilités que nos pertes fiscales inutilisées liées à nos activités françaises puissent nous permettre de réaliser des économies d'impôts dans le futur. Cependant, abstraction faite de la radiation d'actifs d'impôts futurs, et si nous avons comptabilisé le recouvrement d'impôts sur les pertes de nos activités françaises, notre taux d'imposition réel pour les exercices 2005 et 2004 aurait été de 33,5 %.

→ Bénéfice net

En conséquence des éléments présentés à la section *Activités consolidées* du présent rapport de gestion, notre bénéfice net s'est établi à 55,4 millions de dollars, soit 1,43 \$ par action, pour l'exercice, comparativement à un bénéfice net de 72,3 millions de dollars, soit 2,07 \$ par action, pour l'exercice 2004. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer les montants par action a été de 37 863 000 pour l'exercice écoulé et de 33 374 000 pour l'exercice 2004.

Le résultat dilué par action a atteint 1,33 \$ par action pour l'exercice, comparativement à 1,76 \$ par action pour l'exercice précédent. Le nombre moyen pondéré d'actions rajusté utilisé pour calculer le résultat dilué par action s'est élevé à 41 684 000 pour l'exercice écoulé et à 41 156 000 pour 2004.

En excluant les charges de restructuration, le gain sur disposition de notre placement dans Star et le gain de change provenant de l'adoption de la NOC-15 exigeant la consolidation de certaines transactions financières, le bénéfice net s'est établi en 2005 à 46,8 millions de dollars ou 1,14 \$ par action pleinement dilué, comparativement à 83,7 millions de dollars en 2004 ou 2,04 \$ par action pleinement dilué. (Voir la note 11 afférente aux états financiers consolidés vérifiés.)

→ Principales informations financières trimestrielles non vérifiées

[en milliers de dollars, sauf les données par action]

	T1		T2		T3		T4	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
		[redressé]		[redressé]		[redressé]		[redressé]
Revenus	588 740	537 200	728 944	696 224	552 897	499 118	493 900	467 280
Marge	13 833	16 945	66 204	79 341	17 214	28 120	23 380	39 349
Bénéfice net (perte nette)	(1 800)	2 786	38 400	45 424	794	12 772	18 022	11 338
Bénéfice (perte) par action	(0,08)	0,06	1,05	1,35	0,02	0,36	0,45	0,31
Bénéfice (perte) dilué(e) par action	(0,08)	0,06	0,91	1,10	0,02	0,31	0,44	0,27

Dans l'ensemble, les revenus pour 2005 ont augmenté par rapport à 2004, principalement en raison d'une progression du nombre des voyageurs et des acquisitions depuis le troisième trimestre de 2004.

Quant à nos marges, elles ont beaucoup fluctué au cours des trimestres de 2005 en regard de 2004. De façon générale, elles ont souffert tout au long de l'exercice de la flambée des prix du carburant et de la concurrence au niveau des prix de vente.



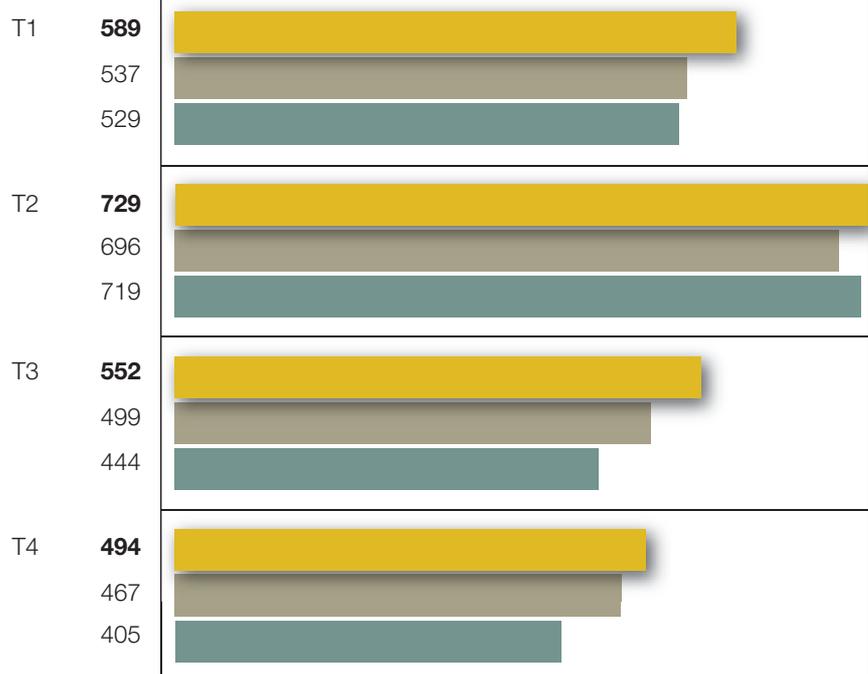
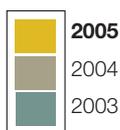
Faits saillants du quatrième trimestre

Au quatrième trimestre, nous avons affiché des revenus de 493,9 millions de dollars, en regard de 467,3 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui donne une hausse de 26,6 millions de dollars, soit 5,7 %. Cette augmentation est principalement attribuable à un accroissement des activités en Amérique du Nord et aux acquisitions faites depuis 2004, dont l'effet a cependant été annulé en partie par des pressions sur les prix en Ontario et au Royaume-Uni combinées à une baisse de valeur de l'euro.

Nous avons également enregistré une marge de 23,4 millions de dollars, soit 4,7 %, pour le trimestre, en regard de 39,4 millions de dollars, soit 8,4 %, en 2004. La hausse importante des prix du carburant jumelée à la hausse des activités commerciales expliquent l'augmentation des dépenses d'exploitation.

Le bénéfice net du trimestre s'est établi à 18,0 millions de dollars, soit 0,44 \$ par action après dilution (9,1 millions de dollars, soit 0,22 \$ par action déduction faite de l'effet après impôts du renversement de certaines charges de restructuration, du gain sur disposition du placement dans Star et du gain de change découlant de l'application de la NOC-15 exigeant la consolidation de certaines transactions financières) comparativement à 11,3 millions de dollars, soit 0,27 \$ par action après dilution (22,7 millions de dollars, soit 0,54 \$ par action, déduction faite de la charge de restructuration après impôts).

Revenus par trimestre
(activités poursuivies) [en millions de dollars]



Situation de trésorerie et sources de financement

Flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 octobre [en milliers de dollars]

				% augmentation (diminution)	
	2005	2004	2003	2005	2004
	\$	\$	\$		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	63 785	185 100	71 697	(65,5)	158,2
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(18 600)	(32 970)	(4 275)	43,6	(671,2)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(37 975)	(32 702)	(56 278)	(16,1)	41,9
Variation nette des espèces et quasi-espèces	7 210	119 428	11 144	(94,0)	971,7

Le tableau ci-dessus présente un résumé des flux de trésorerie liés et doit être lu avec les états consolidés des flux de trésorerie vérifiés.

Au 31 octobre 2005, les espèces et quasi-espèces s'établissaient à 293,5 millions de dollars, comparativement à 310,9 millions de dollars en 2004. Les espèces et quasi-espèces en fiducie ou autrement réservées se chiffraient à 182,3 millions de dollars à la fin de l'exercice 2005 comparativement à 157,7 millions de dollars en 2004. Notre bilan témoigne d'un fonds de roulement de 225,8 millions de dollars, soit un ratio de 1,6, en regard d'un fonds de roulement de 204,3 millions de dollars en 2004, soit un ratio de 1,5. Nous avons aussi accès, pour nos opérations françaises, à des lignes de crédit non utilisées atteignant 11,8 millions d'euros (16,7 millions de dollars).

L'actif total a monté de 111,1 millions de dollars, soit 13,3 %, passant de 838,4 millions de dollars au 31 octobre 2004 à 949,5 millions de dollars, résultat surtout de l'adoption de la NOC-15 le 1^{er} novembre 2004. L'avoir des actionnaires a augmenté de 51,2 millions de dollars, soit de 311,1 millions de dollars au 31 octobre 2004 à 362,3 millions de dollars au 31 octobre 2005, particulièrement grâce au bénéfice net de 55,4 millions de dollars généré pendant l'exercice écoulé.



Activités d'exploitation

Les activités d'exploitation pendant l'exercice ont généré des flux de trésorerie de 63,8 millions de dollars, soit 121,3 millions de dollars de moins qu'en 2004. Cette diminution provient surtout de la diminution de nos marges au cours de l'exercice ainsi qu'à la diminution de la variation nette des soldes du fonds de roulement liée à l'exploitation. En 2004, le montant de variation nette des soldes du fonds de roulement liée à l'exploitation était plus élevé principalement en raison des soldes de crédateurs et charges à payer et d'impôts à payer supérieurs à ceux de 2003.

Nous nous attendons à continuer de tirer des flux de trésorerie positifs de nos activités d'exploitation en 2006.



Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés pour des activités d'investissement au cours de l'exercice ont diminué de 14,4 millions de dollars pour se situer à 18,6 millions de dollars, comparativement à 33,0 millions de dollars en 2004. Cette diminution provient principalement des montants encaissés à la suite de la disposition d'immobilisations corporelles et de la disposition de notre placement dans Star.

En 2006, les acquisitions d'immobilisations corporelles devraient s'établir dans une fourchette de 35,0 millions de dollars à 40,0 millions de dollars.



Activités de financement

Les flux de trésorerie utilisés à même les activités de financement ont été de 38,0 millions de dollars pour l'exercice, en hausse de 5,3 millions de dollars par rapport à 2004. Cette hausse résulte surtout des rachats d'actions effectués au cours de l'exercice qui ont été plus importants qu'en 2004 et compensés, en partie, par des remboursements de dette à long terme, d'obligations en vertu de contrats de location-acquisition et de débetures inférieurs à ceux de 2004.

Nous avons complété notre offre de rachat d'actions, dont il est fait référence ailleurs dans le présent rapport de gestion, le 3 janvier 2006. Un montant de 125,0 millions de dollars a été déboursé à la suite de ce rachat.





Ententes hors bilan

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers consolidés de l'exercice. Ces obligations s'élevaient à 106,8 millions de dollars au 31 octobre 2005 (33,2 millions de dollars en 2004). Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la société et incluent ce qui suit :

- Garanties (voir les notes 9 et 20 afférentes aux états financiers consolidés vérifiés)
- Contrats de location-exploitation (voir la note 20 afférente aux états financiers consolidés vérifiés)

La dette hors bilan qui peut être estimée s'élevait à environ 356,6 millions de dollars au 31 octobre 2005 (503,5 millions de dollars en 2004) et se détaille comme suit :

[en milliers de dollars]

	2005	2004
	\$	\$
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables [notes 8 et 20]	17 238	17 663
Contrats de cautionnement [note 20]	1 260	1 045
Contrats de location-exploitation		
Engagements en vertu de contrats de location-exploitation [note 19]	338 115	415 832
Valeur résiduelle garantie	—	68 992
Total	356 613	503 532

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location-exploitation, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location-exploitation sont établis afin de permettre à la société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir. À la suite de l'adoption de la NOC-15 le 1^{er} novembre 2004, notre dette hors bilan a diminué de 101,8 millions de dollars.

Nous croyons que la société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

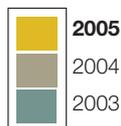
→ Obligations contractuelles

Paiements échus par période

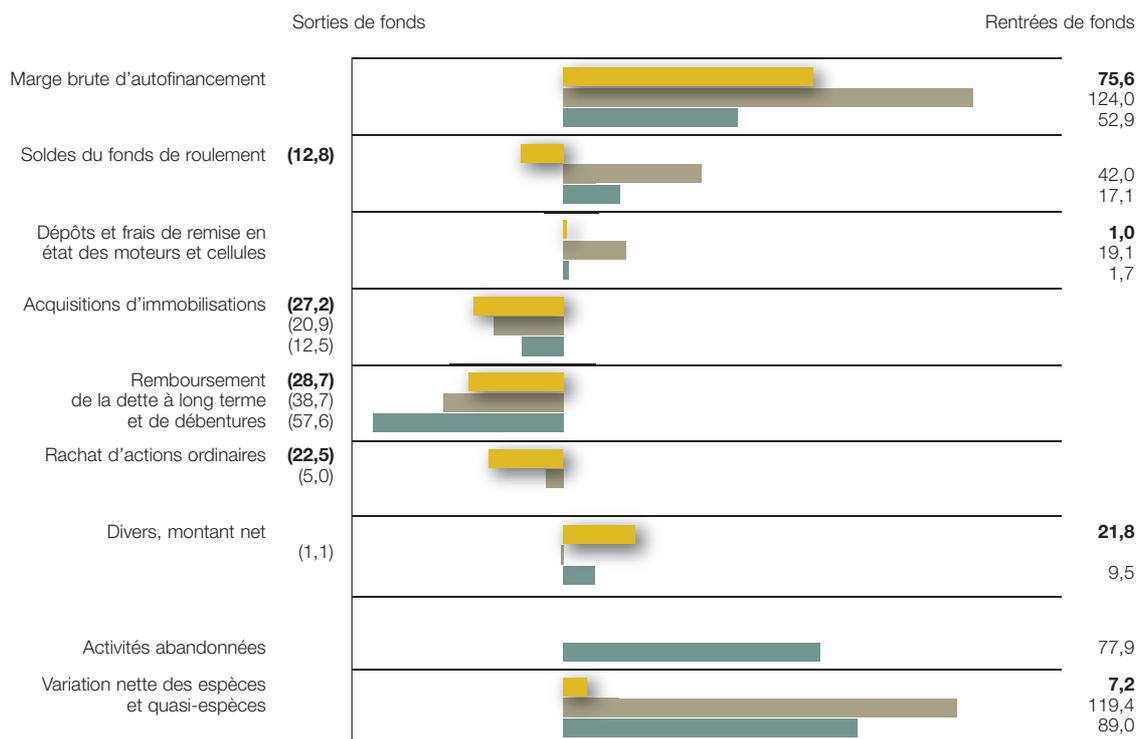
Exercices se terminant les 31 octobre [en milliers de dollars]

Obligations contractuelles	2006 \$	2007 \$	2008 \$	2009 \$	2010 \$	2011 et plus \$	Total \$
Débetures	10 000	—	—	3 156	—	—	13 156
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	6 199	6 968	80 446	—	—	—	93 613
Contrats de location-exploitation (aéronefs)	50 140	50 370	49 664	43 036	22 919	11 910	228 039
Contrats de location-exploitation (divers)	18 464	13 294	10 169	7 479	4 535	56 135	110 076
Total	84 803	70 632	140 279	53 671	27 454	68 045	444 884

Le tableau ci-dessus présente un résumé des obligations et des engagements de la société liés aux paiements futurs en vertu de contrats, dont les obligations en vertu de contrats de location-acquisition, les contrats de location et les débetures. Pour des renseignements supplémentaires, se reporter aux notes 9, 10 et 19 afférentes aux états financiers consolidés vérifiés.



Variation des espèces et quasi-espèces [en millions de dollars]



→ Offre publique de rachat

Le conseil d'administration de Transat a déposé le 8 juin 2005 un avis quant au renouvellement, pour une période de 12 mois, de l'offre publique de rachat dans le cours normal des affaires, qui prenait fin le 14 juin 2005. Dans l'avis, la société a fait part de son intention d'acquérir, à des fins d'annulation, jusqu'à un maximum de 3 935 000 actions à droit de vote variable de catégorie A et à droit de vote de catégorie B de la société, lesquelles représentent 10 % des actions à droit de vote variable de catégorie A et à droit de vote de catégorie B détenues dans le public. Au 3 juin 2005, il y avait 7 970 922 actions à droit de vote variable de catégorie A et 32 602 040 actions à droit de vote de catégorie B émises et en circulation. De ces actions, 39 351 600 actions à droit de vote variable de catégorie A et à droit de vote de catégorie B sont détenues dans le public.

Ce programme vise à permettre à la société d'acheter des actions à droit de vote variable de catégorie A et à droit de vote de catégorie B dans le cours normal des affaires, au moment où la société estime que les actions à droit de vote variable de catégorie A et à droit de vote de catégorie B sont sous-évaluées par le marché.

Ces achats doivent être effectués par l'entremise de la Bourse de Toronto conformément à sa politique sur les offres publiques de rachat dans le cours normal des affaires. Le prix que la société paiera pour toute action à droit de vote variable de catégorie A ou à droit de vote de catégorie B sera le cours au moment de l'acquisition plus les frais de courtage. Les achats ont commencé le 15 juin 2004 et prendront fin au plus tard le 14 juin 2006.

Au cours de l'exercice, 1 081 100 actions à droit de vote, composées d'actions à droit de vote variable de catégorie A et à droit de vote de catégorie B, ont été achetées à des fins d'annulation pour une contrepartie au comptant de 22,5 millions de dollars.

→ Événements postérieurs à la date du bilan

Le 14 novembre 2005, la société a annoncé une offre de rachat de ses actions à droit de vote variable de catégorie A et de ses actions à droit de vote de catégorie B aux fins d'annulation. Un nombre maximum de 7 142 857 actions, soit environ 18 % des 40 156 450 actions à droit de vote variable de catégorie A et actions à droit de vote de catégorie B émises et en circulation de la société pouvaient ainsi être rachetées à un prix d'au moins 17,50 \$ par action et d'au plus 20,00 \$ par action pour totaliser au plus 125 millions de dollars. L'offre expirait le 22 décembre 2005.

Conformément à son offre de rachat, la société a racheté, le 3 janvier 2006, un total de 6 443 299 actions à droit de vote, composées de 1 780 797 actions à droit de vote variable de catégorie A et 4 662 502 actions à droit de vote de catégorie B, pour une contrepartie au comptant de 125,0 millions de dollars.

Le 1^{er} décembre 2005, la société a complété l'acquisition des actifs de 20 agences du réseau Carlson Wagonlit Travel en France pour une contrepartie au comptant de 2,9 millions d'euros (4,0 millions de dollars).

→ Nominations

En mai 2005, M. François Laurin a été nommé au poste de vice-président, finances et administration et chef de la direction financière. M. Nelson Gentiletti, qui a été nommé vice-président exécutif de Transat Tours Canada en août 2004, cumulait jusqu'à ce moment-là les deux fonctions.

→ Instruments financiers

Dans le cours normal de ses affaires, la société est exposée aux risques de variation des cours du change de certaines devises et à la variation des prix du carburant. Nous gérons ces risques en recourant à divers instruments financiers. La direction est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables et elle n'utilise les instruments financiers qu'aux fins de couverture des engagements ou obligations existants, et non pour dégager un profit sur des opérations de négociation.

→ Risque de crédit lié aux instruments financiers

Le risque théorique auquel est exposée la société en ce qui concerne les instruments financiers se limite au coût de remplacement des contrats aux cours du marché, dans l'éventualité d'un défaut de contrepartie. La direction est d'avis que le risque de crédit lié aux instruments financiers est adéquatement contrôlé, puisqu'elle conclut des contrats uniquement avec des institutions financières et des multinationales de grande envergure ayant des cotes de crédit appropriées.

→ Gestion du risque lié aux prix du carburant et du risque de change

La société a conclu des contrats d'achat de carburant aux fins de gestion du risque lié à l'instabilité des prix du carburant. Elle a également conclu des contrats de change à terme pour l'achat et la vente de devises, dont l'échéance est de moins d'un an, aux fins de gestion du risque de change.

→ Risque de crédit

La société estime ne pas être soumise à une concentration importante du risque de crédit. Les espèces et quasi-espèces sont investies de façon diversifiée auprès de sociétés bénéficiant d'une cote de crédit de haute qualité. Les débiteurs proviennent généralement de la vente de vacances à forfait à des particuliers par l'entremise d'agences de voyages et de la vente de sièges à des voyageurs géographiquement dispersés.

→ Juste valeur des instruments financiers présentés aux bilans

En raison de leur échéance à court terme, la valeur comptable des actifs et des passifs financiers à court terme présentée aux bilans consolidés est comparable à leur juste valeur.

En raison de leurs caractéristiques, la valeur comptable des obligations en vertu de contrats de location-acquisition présentées aux bilans consolidés est comparable à leur juste valeur.

La juste valeur des débetures n'a pu être déterminée avec suffisamment de précision, compte tenu des caractéristiques qui leur sont propres.

La note 21 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 octobre 2005, qu'on trouve dans le présent rapport annuel, contient davantage d'information sur les instruments financiers.

→ Opérations et soldes entre apparentés

Dans le cours normal de ses affaires, la société conclut des opérations avec des sociétés apparentées. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Par suite de la disposition de notre placement dans Star, il n'y a plus de transaction ni de solde d'importance avec des apparentés.



Estimations comptables critiques

La préparation des états financiers conformément aux PCGR exige que la direction fasse certaines estimations. Nous évaluons périodiquement ces estimations, qui sont fondées sur les expériences antérieures, les changements survenus dans le secteur commercial et d'autres facteurs que nous, la direction, croyons raisonnables dans les circonstances. Nos estimations font appel à notre jugement, lequel se fonde sur les informations qui nous sont accessibles. Les résultats réels peuvent donc différer grandement de ces estimations.

Nous abordons sous les rubriques suivantes les estimations comptables critiques pour lesquelles notre société a dû formuler des hypothèses sur des questions très incertaines au moment où les estimations ont été faites. Nos résultats, notre situation financière et notre situation de trésorerie pourraient grandement varier si nous avions utilisé des estimations différentes pendant la période écoulée ou si ces estimations étaient susceptibles de changer dans l'avenir.

Ces rubriques ne portent que sur les estimations que nous jugeons importantes en fonction du degré d'incertitude et de la vraisemblance de l'incidence marquée qu'elles pourraient avoir par rapport à d'autres. Nous utilisons des estimations dans de nombreux autres domaines pour traiter les questions incertaines.

Entretien des aéronefs – provision pour remise en état des moteurs et cellules

La société pourvoit aux coûts de remise en état des moteurs et cellules de ses aéronefs au moyen d'une estimation de l'ensemble de ces coûts futurs jusqu'à l'échéance des baux relatifs à ses aéronefs, ou pour la durée restante d'utilisation prévue de ses aéronefs lorsque détenus. Ces coûts sont répartis sur le nombre total de cycles des moteurs et le nombre total de mois des cellules prévus au cours de ces mêmes périodes. Ces coûts sont imputés aux résultats selon le nombre de cycles utilisés ou le nombre de mois écoulés au cours de l'exercice, au moyen d'une provision pour coûts futurs ou par amortissement des coûts de remise en état capitalisés selon le cas. Toute modification de la demande de transport aérien de voyageurs, tout changement de conjoncture économique ou toute mesure additionnelle de la direction peuvent modifier les facteurs pris en compte dans le calcul de cette provision et entraîner des coûts pouvant changer grandement nos résultats, notre situation financière et notre situation de trésorerie. En général, il faudrait modifier défavorablement les principales hypothèses utilisées dans le calcul de cette provision dans une proportion d'environ 15 % pour entraîner des charges supplémentaires qui pourraient avoir un effet important sur nos résultats, notre situation financière et nos flux de trésorerie.

Écarts d'acquisition

Nous comptabilisons des sommes importantes sous le poste Écarts d'acquisition du bilan calculées selon la méthode du coût d'origine. Nous devons évaluer les écarts d'acquisition à chaque exercice, ou plus souvent si des événements ou des changements de circonstances le justifient, pour vérifier s'ils ont diminué. L'évaluation se fonde sur la capacité de l'actif à générer des flux de trésorerie futurs. Nous procédons à l'analyse en estimant les flux de trésorerie actualisés liés à chaque actif. Cette analyse fait appel à notre jugement, car nous devons nous prononcer sur divers aspects de l'exploitation future. Les prévisions de trésorerie qui sont utilisées pour déterminer la valeur des actifs peuvent varier avec le temps en raison des conditions du marché, de la concurrence et d'autres facteurs. Les variations peuvent entraîner des charges hors caisse qui pourraient modifier grandement nos résultats et notre situation financière. En général, nous estimons qu'il nous faudrait modifier défavorablement nos principales hypothèses dans une proportion de 30 à 70 %, selon l'unité, pour entraîner une réduction de valeur importante de l'unité d'exploitation, telle qu'elle aurait une incidence importante sur nos résultats et notre situation financière. Une telle réduction, cependant, n'entraînerait qu'une charge non monétaire et ne toucherait pas nos flux de trésorerie.

Immobilisations corporelles

Des sommes importantes, établies au coût d'origine, figurent sous le poste Immobilisations corporelles au bilan. Ces actifs sont passés en revue, notamment pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des modifications de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Cette révision se fonde sur la capacité de l'actif à générer des flux de trésorerie futurs. Nous procédons à l'analyse en estimant les flux de trésorerie nets non actualisés liés à chaque actif. Cette analyse fait appel à notre jugement, car nous devons nous prononcer sur divers aspects de l'exploitation future. Les prévisions de trésorerie qui sont utilisées pour déterminer la valeur des actifs peuvent varier avec le temps en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. Les variations peuvent entraîner des charges hors caisse qui pourraient modifier grandement nos résultats et notre situation financière. En général, il faudrait modifier défavorablement nos principales hypothèses dans une proportion de 60 % pour entraîner une réduction de valeur telle qu'elle aurait une incidence importante sur nos résultats et notre situation financière. Une telle réduction, cependant, n'entraînerait pas de sortie de fonds et ne toucherait pas nos flux de trésorerie.



Modifications comptables

Au cours de l'exercice 2005, nous avons adopté la note d'orientation concernant la comptabilité N° 15 publiée par l'ICCA (NOC-15), «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables», ainsi que les modifications contenues dans le chapitre 3861, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation», du Manuel de l'ICCA.

En date du 1^{er} novembre 2004, la société a adopté rétroactivement, sans redressement des exercices antérieurs, la NOC-15. Cette nouvelle note d'orientation clarifie l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice de droits de vote. La NOC-15 fournit des indications permettant de déterminer dans quels cas une entreprise doit inclure les actifs, les passifs et les résultats des activités d'une telle entité à détenteurs de droits variables dans ses états financiers consolidés. En règle générale, la NOC-15 établit qu'une entreprise doit consolider une entité à détenteurs de droits variables lorsqu'elle détient un droit variable ou une combinaison de tels droits qui l'amènera à assumer la majorité des pertes prévues de l'entité, à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'entité si ces pertes ou ces rendements se matérialisent, ou les deux (le «principal bénéficiaire»).

La société a conclu certaines opérations de financement d'aéronefs dans lesquelles elle a garanti une tranche de la valeur résiduelle à l'échéance du contrat de location comportant des structures d'accueil. Ces structures d'accueil sont considérées comme des entités à détenteurs de droits variables, et la société en est le principal bénéficiaire. L'application de la NOC-15 s'est traduite par une augmentation des bénéfices non répartis de la société au 1^{er} novembre 2004 de 12,2 millions de dollars, par une augmentation des immobilisations corporelles de 116,0 millions de dollars et par une augmentation du passif de 103,9 millions de dollars, dont 101,8 millions de dollars (83,4 millions de dollars américains) pour les obligations en vertu de contrats de location-acquisition. L'application de cette note d'orientation n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie de la société. Cependant, elle a eu pour effet de diminuer le bénéfice net de 2,0 millions de dollars et le bénéfice de base par action de 0,05 \$ de l'exercice terminé le 31 octobre 2005.



Également le 1^{er} novembre 2004, la société a adopté rétroactivement, avec redressement des exercices antérieurs, les modifications contenues dans le chapitre 3861. Les modifications exigent que certaines obligations devant ou pouvant être réglées au moyen d'un instrument de capitaux propres de l'émetteur soient présentées comme des passifs. Auparavant, les composantes passif et capitaux propres liées à ces obligations devaient être comptabilisées séparément. L'application de ces modifications s'est traduite par le reclassement dans le bilan du 31 octobre 2004 d'un montant de 2,4 millions de dollars de la composante capitaux propres d'une débenture, présentée à l'avoir des actionnaires, à la rubrique Débentures, présentée au passif à long terme. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur le solde des bénéfices non répartis du 1^{er} novembre 2003, mais a eu pour effet de diminuer de 0,1 million de dollars le bénéfice net et les frais d'intérêts sur la composante capitaux propres de débentures, présentée dans l'état consolidé des bénéfices non répartis, de l'exercice terminé le 31 octobre 2004. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur les bénéfices de base par action pour ces mêmes périodes ni sur les flux de trésorerie. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les résultats de l'exercice terminé le 31 octobre 2005.



Modifications comptables futures

Le 27 janvier 2005, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1530, «Résultat étendu», le chapitre 3855, «Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation», et le chapitre 3865, «Couvertures». Ces normes entreront en vigueur pour nous le 1^{er} novembre 2006. Nous étudions actuellement l'incidence sur nos états financiers consolidés de l'adoption de ces chapitres le 1^{er} novembre 2006.

Résultat étendu

Cette nouvelle norme décrit la manière de présenter le résultat étendu et ses composantes. Le résultat étendu correspond à la variation de l'actif net d'une entreprise découlant d'opérations, d'événements et de circonstances sans rapport avec les actionnaires. Les principales composantes de cette rubrique comprendront entre autres les montants non réalisés liés à la conversion des devises découlant des établissements étrangers autonomes et la variation de la juste valeur de la tranche efficace des instruments de couverture des flux de trésorerie.

Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation

Cette nouvelle norme stipule à quel moment un instrument financier doit être comptabilisé dans le bilan, et à quel montant. Il s'agit dans certains cas de la juste valeur, dans d'autres cas d'une valeur fondée sur le coût. Il précise aussi le mode de présentation des gains et des pertes sur les instruments financiers.

Couvertures

L'application de cette nouvelle norme est facultative. Elle offre aux entités la possibilité d'appliquer d'autres traitements que ceux prévus au chapitre 3855, «Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation», aux opérations admissibles qu'elles choisissent de désigner, aux fins de la comptabilité, comme étant des éléments constitutifs d'une relation de couverture. Elle ajoute aux directives de la note d'orientation concernant la comptabilité N° 13 (NOC-13), «Relations de couverture», et du chapitre 1650, «Conversion des devises étrangères», en précisant la manière d'appliquer la comptabilité de couverture et les informations à fournir par l'entité qui l'applique.

→ Facteurs économiques et généraux

Des facteurs économiques, tels qu'un ralentissement important de l'économie, une récession ou une baisse du taux de l'emploi en Amérique du Nord, en Europe ou sur des marchés internationaux clés, pourraient avoir des conséquences défavorables sur nos activités et nos résultats d'exploitation, en portant atteinte à la demande de nos produits et services. Nos résultats d'exploitation pourraient également être influencés par des facteurs généraux, notamment des conditions météorologiques extrêmes, la guerre, l'instabilité politique, le terrorisme réel ou appréhendé, l'écllosion d'épidémies ou de maladies, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de consommation, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne et le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement. De plus, nos revenus sont sensibles à tout événement touchant le transport aérien national et international, les locations d'automobiles et les réservations d'hôtel et de croisières.

→ Concurrence

La concurrence est forte au sein de l'industrie des voyages vacances. Certains concurrents sont de plus grande envergure, bénéficient de la notoriété d'un nom de marque et d'une présence dans des secteurs géographiques précis, disposent de ressources financières importantes et ont des relations privilégiées avec les fournisseurs de voyages. Nous rivalisons aussi avec les fournisseurs de voyages qui vendent directement aux voyageurs à des prix préférentiels. Ces facteurs pourraient nuire à nos revenus et marges bénéficiaires, car nous devrions vraisemblablement égaler les prix de la concurrence.

→ Variation des taux de change et des taux d'intérêt

Transat est exposée, en raison de ses nombreuses ententes avec des fournisseurs étrangers, aux variations du taux de change en ce qui concerne le dollar américain par rapport au dollar canadien et à l'euro. Ces variations pourraient faire augmenter nos coûts d'exploitation. Les variations des taux d'intérêt pourraient également avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que nous tirons de nos espèces et quasi-espèces, ainsi que sur les frais d'intérêts découlant des titres de créance à taux variable, ce qui aurait une incidence sur nos bénéfices. Nous achetons des instruments financiers dérivés pour nous couvrir contre les variations des taux de change à l'égard de nos obligations en vertu de contrats de location-acquisition et de notre financement hors bilan obtenu pour les aéronefs.

→ Coût du carburant et approvisionnement en carburant

Transat est tout particulièrement exposée aux fluctuations des prix du carburant. Étant donné les pressions concurrentielles au sein de l'industrie, rien ne garantit que nous serions en mesure de répercuter toute augmentation des prix du carburant sur nos clients en augmentant les tarifs et, le cas échéant, qu'une augmentation de tarifs suffirait à contrebalancer les coûts accrus de carburant, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, sur notre situation financière ou sur nos résultats d'exploitation. Nous achetons des contrats à terme pour nous protéger contre le risque de fluctuations du coût du carburant. En outre, toute réduction éventuelle de l'approvisionnement en carburant pourrait causer préjudice à nos activités.



Évolution de la dynamique de l'industrie : nouvelles méthodes de distribution

L'engouement pour Internet permet aux voyageurs d'avoir accès à des renseignements sur les produits et services de voyage et d'acheter ceux-ci directement auprès des fournisseurs, contournant ainsi tant les voyagistes, comme Transat, que les agents de voyages détaillants par l'entremise desquels nous obtenons une grande partie de nos revenus. Afin de demeurer concurrentiels, nous avons développé et lancé un service de réservation en ligne au Canada il y a plusieurs années, à www.exitnow.ca, permettant aux consommateurs d'acheter leurs produits de voyage en ligne.

En outre, l'érosion récente des commissions versées aux distributeurs de voyages par les fournisseurs de voyages, particulièrement les transporteurs aériens, a affaibli la situation financière de nombreux agents de voyages. Comme nous comptons, dans une certaine mesure, sur les agents de voyages détaillants pour joindre des voyageurs et dégager des revenus, un changement dans les habitudes d'achat des consommateurs, qui délaisseraient les agences de voyages au profit de l'achat direct auprès des fournisseurs de voyages, pourrait avoir une incidence sur notre société.



Dépendance à l'égard des fournisseurs à contrat

Malgré notre positionnement favorable en raison de notre intégration verticale, nous demeurons dépendants des fournisseurs de voyages en ce qui a trait à la vente de nos produits et services. Nous dépendons de plus en plus des transporteurs aériens qui ne font pas partie de notre groupe pour transporter nos passagers vers leur destination vacances. En général, nos fournisseurs de voyages peuvent résilier ou modifier des ententes qu'ils ont conclues avec nous moyennant un avis relativement court. Une éventuelle incapacité de remplacer les ententes avec des fournisseurs semblables ou de renégocier des ententes à des tarifs réduits pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats. De plus, toute baisse de qualité des produits ou services de voyage assurés par ces fournisseurs ou toute perception de la part des voyageurs d'une baisse de qualité pourraient nuire à notre réputation. La perte de contrats, les changements apportés aux ententes d'établissement des prix, un accès restreint aux produits et services des fournisseurs de voyages ou une opinion publique moins favorable envers certains fournisseurs de voyages faisant baisser la demande pour leurs produits et services pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats.



Dépendance envers la technologie

Nos activités dépendent de notre capacité d'avoir accès à des renseignements, de gérer les systèmes de réservation, y compris le traitement quotidien d'un grand volume d'appels téléphoniques, et de distribuer nos produits à des agents de voyages détaillants et autres intermédiaires du secteur des voyages. Pour ce faire, nous avons recours à diverses technologies de l'information et des télécommunications. L'évolution rapide de ces technologies peut nécessiter des dépenses en capital plus élevées que prévu en vue d'améliorer le service à la clientèle, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos résultats d'exploitation. Par ailleurs, toute panne ou défaillance de ces systèmes pourraient nuire à nos activités, à nos relations clients et à nos résultats d'exploitation.



Dépendance envers les dépôts et paiements anticipés des clients

Transat tire une grande partie de ses revenus d'intérêts des dépôts et des paiements anticipés des clients. Selon notre politique de placement, nous ne pouvons investir ces dépôts et paiements anticipés que dans des titres de bonne qualité. Si ces titres ne procurent pas un aussi bon rendement que par le passé, notre société pourrait voir ses revenus d'intérêts diminuer.



Fonds de roulement déficitaire

Dans le cadre de nos activités, nous recevons des dépôts et des paiements anticipés de nos clients. Si les fonds provenant de ces paiements anticipés devaient diminuer et que nous devons trouver une autre source de capital, rien ne garantit que nous trouvions une telle source selon des modalités qui conviennent à la société, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur nos activités.

→ Fluctuation des résultats financiers

L'industrie du voyage en général et nos activités en particulier sont saisonnières. Par conséquent, nos résultats d'exploitation trimestriels peuvent varier. Nous croyons donc que les comparaisons de nos résultats d'exploitation d'un trimestre à l'autre ne sont pas nécessairement significatives et ne devraient pas servir d'indice d'un rendement futur. De plus, en raison de tous les facteurs économiques et généraux déjà mentionnés, nos résultats d'exploitation futurs pourraient être inférieurs aux attentes des analystes en valeurs mobilières et des investisseurs, ce qui aurait un effet défavorable sur le cours de nos actions.

→ Réglementation gouvernementale et fiscalité

Les résultats futurs de Transat peuvent varier en fonction des mesures prises par les organismes gouvernementaux ayant compétence sur les activités de la société, y compris l'octroi et les retards d'octroi de certaines autorisations ou de certains permis de la part de gouvernements, l'adoption de règlements qui ont une incidence sur les normes de service à la clientèle, notamment les nouvelles normes de sécurité des passagers, l'adoption de restrictions antibruit ou de règles de circulation nocturne plus sévères et la mise en vigueur de règlements provinciaux ayant une incidence sur les activités des agents de voyages détaillants et grossistes. De plus, des régimes de réglementation nouveaux ou différents ou des modifications apportées à la politique fiscale pourraient avoir un effet sur nos activités en ce qui concerne les taxes sur les chambres d'hôtel, les taxes sur la location automobile, les taxes d'accise imposées aux transporteurs aériens et les taxes et frais d'aéroport.

→ Besoins futurs de capital

Transat pourrait avoir besoin de réunir des fonds supplémentaires dans l'avenir afin de tirer profit d'occasions de croissance ou pour réagir à des pressions concurrentielles. Rien ne garantit que du financement supplémentaire sera disponible selon des modalités qui nous conviennent, ce qui pourrait nuire à nos activités.

→ Interruption de l'exploitation

Si nous devons interrompre certaines activités pour quelque motif que ce soit, y compris l'indisponibilité d'un aéronef pour des raisons d'ennuis mécaniques, la perte de revenus liés à l'utilisation de nos aéronefs pourrait avoir une incidence sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

→ Couverture d'assurance

Par suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001, le marché des assurances sur le transport aérien a donné avis de résilier la totalité des couvertures d'assurance responsabilité envers les tiers à l'égard des risques découlant d'une guerre et d'un acte terroriste. Cet avis a été par la suite annulé, mais la limite de l'assurance responsabilité civile envers les tiers pour dommages corporels et matériels a été réduite à 50 millions de dollars américains par sinistre.

Le marché n'offrant aux transporteurs aériens aucune assurance responsabilité civile envers les tiers en cas de guerre ou d'acte terroriste au delà de 50 millions de dollars américains, il était nécessaire que les gouvernements leur procurent cette couverture jusqu'à ce que les assureurs commerciaux le fassent selon des modalités commercialement raisonnables. Les gouvernements français et canadien ont offert cette protection aux transporteurs aériens de leur pays.

Au cours des trois derniers exercices et demi, le marché a recommencé à assurer ce risque, mais selon des modalités qui ont suscité la controverse quant à leur caractère raisonnable. De plus, certains assureurs n'ont pas de permis pour exercer leurs activités au Canada. Le gouvernement canadien maintient la protection offerte aux transporteurs aériens compte tenu des exigences en matière de licence, et du fait que le gouvernement américain fournit toujours une couverture contre ces risques aux transporteurs aériens américains. Toutefois, rien ne garantit que le gouvernement canadien ne retirera pas cette protection, en particulier si le gouvernement américain devait changer sa position.



Victimes d'accidents

Nous estimons que nos fournisseurs et la société disposent d'une assurance responsabilité civile adéquate pour les protéger contre les risques auxquels ils sont exposés dans le cours normal des affaires, tels que des réclamations pour blessures graves ou pour décès par suite d'un accident impliquant un aéronef ou d'autres véhicules transportant nos clients. Quoique nous n'ayons jamais fait l'objet d'une réclamation d'assurance responsabilité civile pour laquelle nous n'avions pas de couverture suffisante, rien ne garantit que notre assurance suffirait à couvrir des réclamations d'envergure ou que l'assureur concerné serait solvable lorsque le sinistre surviendrait. Rien ne garantit non plus que nous serons en mesure d'obtenir une assurance adéquate à un coût acceptable dans l'avenir. Ces incertitudes pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats d'exploitation.



Accès aux créneaux et aux portes

L'accès à des créneaux d'utilisation des pistes pour les décollages et les atterrissages, aux portes d'aéroports et aux installations aéroportuaires est essentiel à nos activités et à notre stratégie de croissance. La disponibilité et le coût futur de ces installations pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités.



Obligations en vertu de contrats de location d'aéronefs

Transat est tenu à des obligations considérables non résiliables en vertu de contrats de location à l'égard de sa flotte aérienne. Si les revenus tirés de l'exploitation des aéronefs devaient diminuer, les paiements en vertu de nos contrats de location pourraient avoir une incidence importante sur les activités de notre société.



Personnel clé

Notre réussite est tributaire de notre capacité d'attirer et de conserver des employés compétents. La perte d'employés importants pourrait nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation.



Incertitude à l'égard des prochaines conventions collectives

Une éventuelle incapacité de parvenir à une entente avec tout syndicat représentant nos employés, notamment les pilotes, pourrait porter atteinte à nos activités.

Les efforts des trois prochaines années seront principalement axés sur la croissance, tant interne que provenant d'acquisitions, sur l'amélioration des marges et sur la pénétration de nouveaux marchés. La société prévoit investir près de 300 millions de dollars sur une période de trois ans pour réaliser son plan de développement.

En Amérique du Nord, la tendance au chapitre des réservations pour la saison hivernale est comparable à celle du dernier exercice, et ce malgré l'impact de l'ouragan Wilma sur la région de Cancun et de la perception de ses effets sur les consommateurs. La société prévoit que ses marges pourraient être compressées, principalement à la suite de la hausse des prix du carburant et aussi à la suite de l'augmentation de l'offre dans certains marchés (plus particulièrement en Ontario).

En Europe, la tendance au chapitre des réservations pour la saison hivernale est à la hausse comparativement à 2005.

Dans l'ensemble, la société s'attend donc à une baisse des marges au premier semestre de 2006 par rapport à la période correspondante en 2005.



Amérique du Nord

[revenus en milliers de dollars]

	2005	2004	2003
Voyagistes expéditifs et transport aérien			
Voyagistes sous la bannière Transat Tours Canada* et la société aérienne Air Transat * <i>Vacances Transat et Nolitours</i>			
Revenus (\$)	1 777 000	1 570 000	1 433 000
Effectif	2 616	2 500	2 608
Passagers ¹	2 504 000	2 394 500	2 571 000
Voyageurs ²	1 140 000	1 017 500	905 000
Rêvatoours			
Revenus (\$)	19 600	19 000	14 000
Effectif	27	26	25
Voyageurs	7 000	7 000	5 000
Américanada			
Revenus (\$)	—	—	20 000
Effectif	—	—	—
Agences de voyages et distribution			
Consultour/Transat Distribution Canada** ** <i>Club Voyages, exitnow.ca, TravelPlus et Voyages en Liberté</i>			
Revenus (\$) (commissions et franchises)	19 500	19 600	18 100
Points de vente en propriété	21	22	27
Effectif	210	203	225
Points de vente franchisés	190	173	182
Trip Central			
Revenus (\$) (commissions)	2 800	—	—
Effectif	103	—	—
Points de vente	16	—	—
Autres services aériens			
Handlex			
Revenus (\$)	37 000	29 000	25 000
Effectif	1 024	857	861
Voyagistes réceptifs et services à destination			
Jonview Canada*** *** <i>DMC Transat et Kilomètre Voyages</i>			
Revenus (\$)	117 300	108 000	98 000
Effectif	169	156	159
Voyageurs	223 000	206 000	196 000
Transat Holidays USA			
Revenus (\$)	4 400	5 300	6 100
Effectif	19	18	19

Europe

[revenus en milliers de dollars]

	2005	2004	2003
Voyagistes expéditifs			
Vacances Transat (France)			
Revenus (€)	128 000	133 000	102 000
Effectif	187	177	160
Voyageurs	91 000	95 000	77 000
Look Voyages			
Revenus (€)	132 000	179 000	235 000
Effectif	275	319	409
Passagers	65 000	465 000	740 000
Voyageurs	129 000	145 000	140 000
Brok'Air			
Revenus (€)	24 000	24 000	26 000
Effectif	18	14	14
Bennett Voyages			
Revenus (€)	7 100	—	—
Effectif	26	—	—
Voyageurs	6 000	—	—
Agences de voyages et distribution			
Club Voyages (France)			
Revenus (€) (commissions)	8 800	8 700	8 600
Effectif	170	167	178
Points de vente	52	59	63
Anyway			
Revenus (€) (commissions)	—	—	8 300
Effectif	—	—	—
Voyagistes réceptifs et services à destination			
Tourgreece			
Revenus (€)	19 000	10 400	—
Effectif	27	20	—
Voyageurs	65 000	46 000	—
Air Consultants Europe			
Revenus (€) (commissions)	2 600	—	—
Effectif	21	—	—
Voyageurs	51 000	—	—
<i>Transat détient une participation de 100 % dans ces sociétés mentionnées à l'exception de : Air Consultants Europe (70,0 %) Jonview Canada (80,07 %) Tourgreece (90,0 %) Trip Central (50,1 %).</i>			

¹ Les sociétés aériennes comptabilisent les segments de vol en passagers.

² Les voyagistes comptabilisent les voyageurs en aller-retour.

Les états financiers consolidés de Transat A.T. inc. sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard comprend la sélection de principes comptables appropriés ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et adéquats dans les circonstances. L'information financière présentée ailleurs dans ce rapport annuel est conforme à celle des états financiers.

La société et ses sociétés apparentées se sont dotées de systèmes comptables et de contrôle interne conçus afin de fournir l'assurance raisonnable que l'actif est protégé contre une perte ou une utilisation non autorisée et qu'on puisse ainsi se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers.

Le conseil d'administration assume ses responsabilités à l'égard des états financiers consolidés, principalement par l'entremise de son comité de vérification. Le comité de vérification révisé les états financiers consolidés annuels et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Le comité de vérification étudie également de façon suivie les résultats des vérifications effectuées par les vérificateurs externes sur les conventions et méthodes comptables ainsi que sur les systèmes de contrôle interne de la société. Les présents états financiers ont été vérifiés par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables agréés, et le rapport qu'ils ont dressé sur les états financiers consolidés figure ci-dessous.

Le président du conseil,
président et chef de la direction,



Jean-Marc Eustache

Le vice-président,
finances et administration
et chef de la direction financière,



François Laurin

Aux actionnaires de Transat A.T. inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Transat A.T. inc. aux 31 octobre 2005 et 2004 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 octobre 2005 et 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés

Bilans consolidés

Aux 31 octobre
[en milliers de dollars]

	2005 \$	2004 \$ [redressé – note 3]
ACTIF		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces	293 495	310 875
Espèces et quasi-espèces en fiducie ou autrement réservées [note 4]	182 268	157 678
Débiteurs	69 611	72 745
Actifs d'impôts futurs	70	586
Stocks	7 524	4 053
Frais payés d'avance	40 576	39 729
Tranche récupérable à moins d'un an des dépôts	29 259	28 830
Total de l'actif à court terme	622 803	614 496
Dépôts [note 5]	24 127	22 111
Actifs d'impôts futurs [note 16]	5 106	10 656
Immobilisations corporelles [notes 6 et 15]	195 131	93 128
Écarts d'acquisition	93 741	86 966
Autres actifs [note 7]	8 629	11 032
	949 537	838 389
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	193 277	202 337
Impôts sur les bénéfices à payer	4 763	29 455
Dépôts de clients et revenus reportés	182 752	158 396
Débitures [note 10]	10 000	20 058
Versements sur les obligations en vertu de contrats de location-acquisition échéant à moins d'un an	6 199	—
Total du passif à court terme	396 991	410 246
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition [note 9]	87 414	—
Débitures [note 10]	3 156	13 156
Excédent de la provision pour remise en état des moteurs et cellules sur les dépôts	63 809	62 818
Part des actionnaires sans contrôle et autres passifs	30 833	24 036
Passifs d'impôts futurs [note 16]	5 051	17 027
	587 254	527 283
Avoir des actionnaires		
Capital-actions [note 11]	179 438	120 306
Débitures convertibles [note 12]	—	51 092
Bénéfices non répartis	183 718	135 322
Surplus d'apport	531	118
Bons de souscription [notes 10 et 11]	1 187	3 994
Écarts de conversion reportés	(2 591)	274
	362 283	311 106
	949 537	838 389

Engagements et éventualités [note 19]

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,
Jean-Marc Eustache, administrateur
André Bisson, O.C., administrateur

États consolidés des résultats

Exercices terminés les 31 octobre
[en milliers de dollars, sauf les montants par action]

	2005 \$	2004 \$ [redressé – note 3]
Revenus	2 364 481	2 199 822
Dépenses d'exploitation		
Coûts directs	1 168 612	1 075 861
Salaires et avantages sociaux	241 776	227 626
Carburant d'aéronefs	199 376	128 112
Commissions	181 587	179 873
Entretien d'aéronefs	91 778	88 684
Frais d'aéroports et de navigation	67 937	59 379
Loyer d'aéronefs	52 064	59 640
Autres	240 720	216 892
	2 243 850	2 036 067
	120 631	163 755
Amortissement <i>[note 13]</i>	37 558	33 027
Coûts de restructuration <i>[note 15]</i>	(934)	11 350
Intérêts sur les dettes à long terme, les obligations en vertu de contrats de location-acquisition et les débetures	10 815	7 712
Autres intérêts et frais financiers	1 708	1 907
Revenus d'intérêts	(12 963)	(11 307)
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	(2 309)	1 474
Gain sur disposition de placement <i>[note 7]</i>	(5 747)	—
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) des sociétés satellites	(461)	1 509
	27 667	45 672
Bénéfice avant les postes suivants	92 964	118 083
Impôts sur les bénéfices (récupération) <i>[note 16]</i>		
Exigibles	48 705	34 057
Futurs	(12 403)	10 953
	36 302	45 010
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	56 662	73 073
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(1 246)	(753)
Bénéfice net de l'exercice	55 416	72 320
Bénéfice de base par action <i>[note 11]</i>	1,43	2,07
Bénéfice dilué par action <i>[note 11]</i>	1,33	1,76

États consolidés des bénéfices non répartis

Exercices terminés les 31 octobre
[en milliers de dollars]

	2005 \$	2004 \$ [redressé – note 3]
Bénéfices non répartis au début de l'exercice, solde déjà reporté	135 322	70 336
Modification d'une convention comptable <i>[note 3]</i>	12 151	—
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	147 473	70 336
Bénéfice net de l'exercice	55 416	72 320
Prime versée au rachat d'actions <i>[note 11]</i>	(17 731)	(4 161)
Intérêts sur la composante capitaux propres de débetures, déduction faite des impôts y afférents de 648 \$ [1 446 \$ en 2004]	(1 440)	(3 173)
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	183 718	135 322

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 octobre

[en milliers de dollars]

	2005 \$	2004 \$ [redressé – note 3]
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	55 416	72 320
Imputations à l'exploitation ne nécessitant pas de sorties (rentrées) de fonds		
Amortissement	37 558	33 027
Radiation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs <i>[note 15]</i>	—	3 031
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	(2 309)	1 474
Gain sur disposition de placement	(5 747)	—
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) des sociétés satellites	(461)	1 509
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	1 246	753
Impôts futurs	(12 403)	10 953
Intérêts sur des débetures	1 807	827
Charge de rémunération liée au régime d'options d'achat d'actions	507	145
Marge brute d'autofinancement	75 614	124 039
Variation nette des soldes hors caisse du fonds		
de roulement liée à l'exploitation	(12 820)	41 991
Variation nette des dépôts, coûts et provision pour remise en état des moteurs et cellules	991	19 070
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	63 785	185 100
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Augmentation des dépôts	(11 069)	(12 720)
Remboursement de dépôts	8 601	4 264
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(27 213)	(20 902)
Dispositions d'immobilisations corporelles	5 001	—
Variation nette des autres actifs	(1 254)	3 143
Disposition de placement	6 900	—
Espèces et quasi-espèces de sociétés acquises	9 637	5 905
Contreparties versées pour des sociétés acquises	(9 203)	(12 660)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(18 600)	(32 970)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement d'autres éléments de la dette à long terme et des obligations en vertu de contrats de location-acquisition	(6 766)	(36 172)
Intérêts versés sur des débetures convertibles	(2 868)	(4 600)
Produit de l'émission d'actions	9 988	9 718
Rachat d'actions	(22 545)	(4 961)
Produit de l'émission de débetures	—	3 156
Remboursement de débetures	(21 900)	(2 500)
Variation nette des autres passifs	6 116	2 657
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(37 975)	(32 702)
Variation nette des espèces et quasi-espèces	7 210	119 428
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	468 553	349 125
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	475 763	468 553
Informations supplémentaires		
Impôts sur les bénéfices payés	72 486	4 739
Intérêts payés	6 226	10 423

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 octobre 2005 et 2004

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars, à l'exception du capital-actions, des régimes d'options d'achat d'actions, des bons de souscription et des montants par action]

1 CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Transat A.T. inc. [la «société»], constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une société intégrée dans l'industrie du tourisme. La société se spécialise dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances. Le cœur de son organisation est formé de voyageurs implantés au Canada et en Europe. La société est également active dans le transport aérien et les services à valeur ajoutée offerts à destination. Enfin, la société s'est assurée une présence dynamique dans la distribution grâce à des réseaux d'agences de voyages.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la société ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus nécessite que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. De l'avis de la direction, les états financiers ont été préparés adéquatement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et de ses filiales.

Quasi-espèces

Les quasi-espèces sont principalement composées de dépôts à terme, d'acceptations bancaires et de papier commercial facilement convertibles en un montant connu d'espèces avec des échéances initiales de moins de trois mois. Ces placements sont comptabilisés au coût plus les intérêts courus, et leur valeur comptable se rapproche de la juste valeur du marché.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût, établi selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur de remplacement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties, compte tenu de la valeur résiduelle, selon la méthode linéaire sur la durée estimative de leur utilisation, comme suit :

Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition

Aéronefs 5 à 6 ans

Immobilisations corporelles acquises

Hangar et édifices administratifs 35 ans

Améliorations – aéronefs loués en vertu de contrats de location-exploitation Durée du bail

Équipement d'aéronefs 5 à 10 ans

Équipement et logiciels informatiques 3 à 7 ans

Moteurs d'aéronefs Cycles utilisés

Équipement et mobilier de bureau 4 à 10 ans

Améliorations locatives et autres Durée du bail

Pièces de rechange durables Utilisation

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis. Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une baisse de valeur. Le test de dépréciation vise à comparer la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable. Toute dépréciation de la valeur comptable de l'écart d'acquisition par rapport à sa juste valeur est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la baisse de valeur s'est produite. Pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation, la société utilise la méthode de l'actualisation des flux monétaires.

Autres actifs

Les autres actifs incluent, entre autres, des frais de mise en exploitation et les placements à long terme.

Les frais de mise en exploitation sont amortis sur des périodes ne dépassant pas cinq ans. Les placements à long terme sur lesquels la société peut exercer une influence notable sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme, excluant les écarts d'acquisition, sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec les flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle [valeur recouvrable nette]. Si la société considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la valeur recouvrable nette.

Dépôts, coûts et provision pour remise en état des moteurs et cellules

La société pourvoit aux coûts de remise en état des moteurs et cellules de ses aéronefs au moyen d'une estimation de l'ensemble de ces coûts futurs prévus jusqu'à l'échéance des baux relatifs à ces aéronefs, ou de la durée restante de leur utilisation prévue par la société lorsque détenus, répartis sur le nombre total de cycles de moteurs et le nombre total de mois des cellules prévus au cours de ces mêmes périodes.

Ces coûts sont imputés aux résultats selon le nombre de cycles utilisés ou le nombre de mois écoulés au cours de l'exercice, au moyen d'une provision pour coûts futurs ou par amortissement des coûts de remise en état capitalisés, selon le cas. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations, et les différences peuvent être importantes.

La société verse à certains bailleurs de ses aéronefs des dépôts représentant une partie des coûts de remise en état des moteurs et cellules prévus. Ces dépôts sont généralement récupérables sur présentation de réclamations de coûts admissibles pour remise en état. Les montants ainsi réclamés sont présentés à l'actif sous la rubrique «Débiteurs». L'excédent de la provision pour coûts futurs de remise en état sur les dépôts effectués et non réclamés est présenté au passif sous la rubrique «Excédent de la provision pour remise en état des moteurs et cellules sur les dépôts». Le solde non amorti des coûts de remise en état des moteurs et cellules est présenté, s'il y a lieu, à l'actif sous la rubrique «Dépôts».

Conversion des devises**a) Établissements étrangers autonomes**

La société convertit les comptes de ses filiales étrangères autonomes selon la méthode du taux courant. Tous les actifs et passifs d'établissements étrangers autonomes sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains nets ou pertes nettes résultant de la conversion des actifs et des passifs sont présentés à l'avoir des actionnaires.

b) Comptes et opérations en devises

Les comptes et opérations en devises de la société sont convertis à l'aide de la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments monétaires du bilan sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change d'origine. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations ou aux taux de change moyens de la période. Les gains ou pertes résultant de la conversion sont compris dans les états consolidés des résultats.

Régimes d'intéressement au capital

La société comptabilise son régime d'options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs, dirigeants et employés, pour les attributions d'options d'achat d'actions octroyées après le 31 octobre 2003, selon la méthode de la juste valeur. La juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution est déterminée à l'aide d'un modèle d'évaluation du prix des options. La charge de rémunération est imputée aux résultats sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions.

Avant le 1^{er} novembre 2003, la société comptabilisait son régime d'options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs, dirigeants et employés comme des opérations portant sur les capitaux propres. Aucune charge de rémunération n'était donc constatée pour ce régime lorsque des options étaient émises. La société présente par voie de note l'incidence de l'application de la méthode de la juste valeur en divulguant le bénéfice net pro forma et les bénéfices pro forma par action pour les attributions octroyées au cours de l'exercice 2003.

Les contributions de la société au régime d'incitation à l'actionnariat et à l'accumulation de capital pour les cadres et au régime d'incitation à l'actionnariat permanent pour les hauts dirigeants sont constatées dans les résultats de l'exercice au cours duquel les actions sont attribuées. Aucune charge de rémunération n'est constatée à l'égard des autres régimes lorsque les actions sont émises en faveur des administrateurs, dirigeants et employés. Toute contrepartie versée par les administrateurs, dirigeants et employés au moment de l'achat d'actions est créditée au capital-actions.

La description des régimes d'intéressement au capital qu'offre la société est présentée à la note 11.

Revenus

La société constate ses revenus lorsque tous les risques et avantages importants inhérents au service ont été transférés au client. Par conséquent, les revenus provenant du transport des passagers sont comptabilisés au retour de chaque vol. Les revenus provenant des voyageurs ainsi que les coûts y afférents sont comptabilisés au départ des passagers. Les revenus de commissions des agences de voyages sont comptabilisés au moment de la réservation. Les montants perçus à l'égard desquels les services n'ont pas encore été rendus sont inscrits dans le passif à court terme sous la rubrique «Dépôts de clients et revenus reportés».

Instruments financiers

La société a recours aux contrats de change à terme afin de pallier les risques futurs de variation des devises liés aux paiements de contrats de location-exploitation et de location-acquisition d'aéronefs, aux encaissements de revenus de certains voyageurs et aux décaissements liés à certaines dépenses d'exploitation en devises. Les gains ou pertes sur les contrats désignés comme éléments de couverture qui découlent des variations de change sont constatés dans les résultats au moment où les opérations sous-jacentes sont réalisées. Les gains ou pertes sur les contrats qui ne sont pas désignés comme éléments de couverture ou qui cessent de l'être sont constatés à leur juste valeur dans le bilan, et toute variation subséquente de la juste valeur est constatée dans l'état des résultats.

Afin de pallier le risque lié à l'instabilité des prix du carburant, la société conclut des contrats de couverture des prix du carburant. Les gains ou pertes qui résultent des contrats de couverture désignés sont imputés à la charge de carburant au moment des achats de carburant.

La politique de la société consiste à ne pas spéculer sur les instruments financiers; ainsi, ces instruments sont normalement désignés comme éléments de couverture et maintenus jusqu'à leur échéance suivant l'objectif premier de couverture des risques.

Impôts sur les bénéfices

La société comptabilise ses impôts sur les bénéfices d'après la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs sont calculés d'après les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs et mesurés au moyen des taux des lois pratiquement en vigueur au cours des périodes pendant lesquelles il est prévu que les écarts se résorberont. Une provision pour moins-value est constatée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs ne se matérialiseront pas.

Avantages sociaux futurs

La société offre des ententes de retraite de type à prestations déterminées à l'intention de certains membres de la haute direction. La société constate le coût des prestations de retraite de ces employés d'après des calculs actuariels qui font appel à la méthode de répartition au prorata des services et aux hypothèses les plus probables de la direction à l'égard du rendement prévu des placements des ententes de retraite, de la croissance des salaires et de l'âge de retraite des employés. Les obligations au titre des ententes de retraite sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché et sont présentées sous la rubrique «Autres passifs».

Résultat par action

Le bénéfice par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions et tient compte de tous les éléments comportant un effet de dilution.

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

Le 1^{er} novembre 2004, la société a adopté rétroactivement, sans redressement des périodes antérieures, la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 [NOC-15], «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables», publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés [«ICCA»]. Cette nouvelle note d'orientation clarifie l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice de droits de vote. La NOC-15 fournit des indications permettant de déterminer dans quels cas une entreprise doit inclure les actifs, les passifs et les résultats des activités d'une telle entité à détenteurs de droits variables dans ses états financiers consolidés. En règle générale, la NOC-15 établit qu'une entreprise doit consolider une entité à détenteurs de droits variables lorsqu'elle détient un droit variable ou une combinaison de tels droits qui l'amènera à assumer la majorité des pertes prévues de l'entité, à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'entité si ces pertes ou ces rendements se matérialisent, ou les deux (le «principal bénéficiaire»).

La société a conclu certaines opérations de financement d'aéronefs dans lesquelles elle a garanti une tranche de la valeur résiduelle à l'échéance du contrat de location comportant des structures d'accueil. Ces structures d'accueil sont considérées comme des entités à détenteurs de droits variables, et la société en est le principal bénéficiaire. L'application de la NOC-15 s'est traduite par une augmentation des bénéfices non répartis de la société au 1^{er} novembre 2004 de 12 151 \$, par une augmentation des immobilisations corporelles nettes de 116 009 \$ et par une augmentation du passif de 103 858 \$, dont 101 773 \$ [83 372 \$ US] pour les obligations en vertu de contrats de location-acquisition. L'application de cette note d'orientation n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie de la société. Cependant, elle a eu pour effet de diminuer le bénéfice net de l'exercice terminé le 31 octobre 2005 de 2 034 \$ et le bénéfice de base par action de 0,05 \$.

Débetures

Le 1^{er} novembre 2004, la société a adopté rétroactivement, avec redressement des périodes antérieures, les modifications contenues dans le chapitre 3861, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation», du Manuel de l'ICCA. Les modifications exigent que certaines obligations devant ou pouvant être réglées au moyen d'un instrument de capitaux propres de l'émetteur soient présentées comme des passifs. Auparavant, les composantes passif et capitaux propres liées à ces obligations devaient être comptabilisées séparément. L'application de ces modifications s'est traduite par le reclassement dans le bilan du 31 octobre 2004 d'un montant de 2 422 \$ de la composante capitaux propres d'une débeture, présentée à l'avoir des actionnaires, à la rubrique «Débetures», présentée au passif à long terme. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur le solde des bénéfices non répartis du 1^{er} novembre 2003, mais a eu pour effet de diminuer de 131 \$ le bénéfice net et les frais d'intérêts sur la composante capitaux propres de débetures, présentée dans l'état consolidé des bénéfices non répartis, de l'exercice terminé le 31 octobre 2004. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice de base par action ni sur les flux de trésorerie de l'exercice terminé le 31 octobre 2004. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les résultats de l'exercice terminé le 31 octobre 2005.

Rémunérations et autres paiements à base d'actions

Le 1^{er} novembre 2003, la société a adopté prospectivement les modifications qui ont été apportées au chapitre 3870, «Rémunérations et autres paiements à base d'actions», du Manuel de l'ICCA. Les modifications exigent que la méthode de comptabilisation à la juste valeur soit appliquée aux attributions consenties aux employés et qu'une charge de rémunération soit comptabilisée; ces modifications s'appliquent à partir des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2004. Les modifications peuvent être appliquées de façon rétroactive, avec ou sans retraitement, ou de façon prospective. Cependant, seules les sociétés qui ont choisi la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour les exercices ouverts avant le 1^{er} janvier 2004 peuvent se prévaloir de l'application prospective. L'adoption de ces modifications a eu comme effet de diminuer le bénéfice net de l'exercice terminé le 31 octobre 2004 de 145 \$ et de diminuer le bénéfice de base par action de 0,01 \$.

Relations de couverture

Le 1^{er} novembre 2003, la société a adopté la note d'orientation concernant la comptabilité n° 13 [NOC-13], «Relations de couverture», publiée par l'ICCA. Cette note d'orientation traite de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'efficacité des relations de couverture aux fins de la comptabilité de couverture. En outre, elle traite de la cessation de la comptabilité de couverture et établit les conditions d'application de la comptabilité de couverture. En vertu de la nouvelle note d'orientation, une société doit documenter ses relations de couverture et démontrer explicitement qu'elles sont suffisamment efficaces pour maintenir la comptabilisation des positions couvertes au moyen d'instruments dérivés. Conformément

3 MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

à la note d'orientation, les gains et les pertes relatifs aux instruments dérivés désignés admissibles à la comptabilité de couverture sont constatés dans l'état des résultats au cours de la même période que l'élément couvert. Les instruments dérivés qui ne sont plus admissibles à la comptabilité de couverture sont constatés à la juste valeur dans le bilan, et toute variation subséquente de la juste valeur est constatée dans l'état des résultats. L'adoption de cette note d'orientation n'a pas eu d'incidence sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie de la société.

4 ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES EN FIDUCIE OU AUTREMENT RÉSERVÉES

Au 31 octobre 2005, les espèces et quasi-espèces en fiducie ou autrement réservées incluent 140 675 \$ [118 146 \$ au 31 octobre 2004] de fonds reçus de clients pour lesquels les services n'avaient pas été rendus et 41 593 \$ [39 532 \$ au 31 octobre 2004] qui étaient cédés en nantissement de lettres de crédit et de contrats de change [note 18].

Pour ses opérations au Canada, la société dispose d'un crédit à terme rotatif renouvelable annuellement au montant de 60 000 \$. Selon les conditions de cette entente, les tirages peuvent être effectués sous forme d'émission de lettres de crédit. Au 31 octobre 2005, des lettres de crédit étaient émises pour un total de 39 613 \$ [28 679 \$ au 31 octobre 2004], réduisant ainsi du même montant le solde disponible du crédit à terme rotatif.

5 DÉPÔTS

	2005 \$	2004 \$
Dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués	10 125	10 473
Dépôts auprès de fournisseurs	43 261	40 468
	53 386	50 941
Moins tranche récupérable à moins d'un an	29 259	28 830
	24 127	22 111

6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2005		2004	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition				
Aéronefs	150 937	47 579	—	—
	150 937	47 579	—	—
Immobilisations corporelles acquises				
Hangar et édifices administratifs	844	339	7 640	2 302
Améliorations – aéronefs loués en vertu de contrats de location-exploitation	23 643	10 015	19 214	6 108
Équipement d'aéronefs	35 669	29 079	33 750	26 160
Équipement et logiciels informatiques	87 106	63 436	70 633	50 082
Moteurs d'aéronefs	20 358	6 482	20 358	5 151
Équipement et mobilier de bureau	24 531	18 439	20 855	16 096
Améliorations locatives et autres	21 432	11 674	18 367	10 411
Pièces de rechange durables	25 118	7 464	24 139	5 518
	238 701	146 928	214 956	121 828
	389 638	194 507	214 956	121 828
Amortissement cumulé	194 507		121 828	
Valeur nette	195 131		93 128	

	2005 \$	2004 \$
Frais reportés, solde non amorti	4 380	6 220
Placements dans des sociétés satellites et autres placements	1 071	2 186
Divers	3 178	2 626
	8 629	11 032

Le 1^{er} février 2004, la société a cessé d'être en mesure d'exercer une influence notable sur sa société satellite Star Airlines S.A. [«Star»]. Par conséquent, le placement dans Star a été comptabilisé à sa valeur d'acquisition à partir de cette date. Toujours à partir du 1^{er} février 2004, les dividendes reçus par la société ont été portés en déduction de la valeur de son placement dans Star dans la mesure où leur montant cumulé excédait la quote-part de la société du total des bénéfices réalisés ultérieurement par Star. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la société a reçu un dividende de 880 € [1 416 \$] dont 694 € [1 116 \$] ont été comptabilisés aux résultats et 186 € [300 \$] ont été portés en réduction du placement dans Star. Auparavant, le placement était comptabilisé selon la méthode de la valeur de consolidation.

Le 6 juin 2005, la société a vendu sa participation de 44,27 % dans Star pour une contrepartie au comptant de 4 500 € [6 900 \$], sous réserve de l'approbation des autorités françaises. Le 5 août 2005, les autorités françaises ont approuvé la transaction et, en conséquence, la société a comptabilisé un gain de 5 747 \$ à cette date.

Des crédits d'exploitation totalisant 11 800 € [16 702 \$] [8 665 € [13 485 \$] en 2004] ont été accordés à certaines filiales françaises. Ces crédits d'exploitation sont renouvelables annuellement et étaient inutilisés aux 31 octobre 2005 et 2004. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, les crédits d'exploitation ont porté intérêt au taux moyen de 2,8 %.

Pour ses opérations en Europe, la société dispose de facilités de cautionnement renouvelables annuellement au montant de 17 793 € [25 184 \$] [14 756 € [22 965 \$] en 2004]. Au 31 octobre 2005, des lettres de cautionnement étaient émises pour un total de 11 906 € [16 851 \$] [11 192 € [17 418 \$] en 2004].

	2005 \$	2004 \$
Obligations relatives à des aéronefs au montant de 57 828 \$ US, échéant en 2008	68 243	—
Obligations relatives à un aéronef au montant de 20 311 \$ US, échéant en 2007	23 969	—
Autres	1 401	—
	93 613	—
Moins versements échéant à moins d'un an	6 199	—
	87 414	—

Les obligations en vertu de contrats de location-acquisition relatives aux aéronefs ont été déterminées au moyen du TIOL (taux interbancaire offert à Londres) majoré de 2,1 % à 3,7 %.

Les loyers minimums exigibles en vertu de ces contrats totalisent 109 052 \$, dont 15 439 \$ d'intérêts, et s'établissent comme suit pour les trois prochains exercices : 2006 – 13 590 \$, 2007 – 33 308 \$ et 2008 – 62 154 \$.

- a) La débenture de 10 000 \$ de la filiale Transat Tours Canada inc. [«Transat Tours»] porte intérêt au taux de 17,5 % et vient à échéance le 1^{er} novembre 2005. Cette débenture est rachetable au gré de Transat Tours à un prix permettant de procurer au détenteur un rendement annuel composé de 20,5 %, depuis son émission le 1^{er} novembre 1995, compte tenu des intérêts annuels déjà versés et comptabilisés au taux de 17,5 %. Cette débenture, si elle n'est pas rachetée, est convertible en 25 % des actions ordinaires de Transat Tours.

La débenture est nantie par certaines garanties intersociétés et par une hypothèque mobilière sur les actions de certaines filiales de la société et sur la totalité des biens corporels de la filiale Air Transat A.T. inc. [«Air Transat»] et de Transat Tours. Dans l'éventualité où la société ferait l'objet d'une tentative de prise de contrôle, le prêteur aura l'option d'acquiescer toutes les actions de Transat Tours en circulation à un prix déterminé selon une formule préétablie.

Le 1^{er} novembre 2005, Transat Tours a racheté la débenture de 10 000 \$.

- b) En septembre 2001, une filiale de la société a émis une débenture au montant de 2 500 \$ portant intérêt au taux de 8,25 %. La débenture était remboursable en un seul versement en septembre 2009 en espèces ou en actions de la société au gré de cette dernière. La débenture était également rachetable par anticipation au gré de la filiale à partir de septembre 2004 moyennant une prime procurant au détenteur un rendement de 11,25 % depuis l'émission, compte tenu des intérêts annuels déjà versés et comptabilisés au taux de 8,25 %. Le 8 septembre 2004, la filiale a racheté la débenture par anticipation conformément aux termes de celle-ci.
- c) Le 10 janvier 2002, la société et Air Transat ont émis des débentures à certains actionnaires et dirigeants pour un montant de 21 865 \$ portant intérêt au taux de 6 % et venant à échéance en janvier 2009. Les débentures sont rachetables par anticipation à compter de janvier 2005 moyennant le paiement d'une pénalité égale à trois mois d'intérêts. La société et Air Transat doivent également verser aux détenteurs, à l'échéance, au rachat par anticipation ou à la conversion, une prime leur procurant un rendement annuel composé de 15 % compte tenu de l'intérêt déjà payé au taux de 6 %.

Dans le cadre de ce financement, la société a octroyé 1 421 225 bons de souscription permettant de souscrire un même nombre d'actions à droit de vote de catégorie B de la société au prix d'exercice de 6,75 \$ chacun. Ces bons de souscription viennent à échéance le 10 janvier 2007.

Le 10 janvier 2005, la société a procédé au rachat par anticipation de ses débentures dont la valeur nominale était de 21 865 \$. Ce rachat a entraîné un débours total de 30 009 \$, incluant les intérêts courus de 7 324 \$ et la pénalité de 820 \$, laquelle a été comptabilisée à la date de rachat. De plus, ce rachat par anticipation a entraîné une charge additionnelle non monétaire à la date de rachat de 1 644 \$ correspondant à la différence entre la valeur nominale de l'obligation et sa valeur comptable à ce moment.

- d) Le 6 avril 2004, une filiale de la société a émis une débenture au montant de 3 156 \$ portant intérêt au taux de 6 %. La débenture est remboursable en un seul versement en septembre 2009 en espèces ou en actions de la société au gré de cette dernière. La débenture est également rachetable par anticipation au gré de la filiale à partir d'avril 2007 moyennant une prime procurant au détenteur un rendement de 9 % depuis l'émission, compte tenu des intérêts annuels déjà versés et comptabilisés au taux de 6 %.

Autorisé

Actions à droit de vote variable de catégorie A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la *Loi sur les transports au Canada* [«LTC»], lesquelles se voient conférer une voix par action de catégorie A, sauf i) si le nombre d'actions de catégorie A émises et en circulation excède 25 % du total des actions votantes émises et en circulation [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC], ou ii) si l'ensemble des voix exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A ou pour leur compte à une assemblée dépasse 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] de l'ensemble des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Si l'un ou l'autre de ces seuils est dépassé, le droit de vote rattaché à chaque action de catégorie A diminuera automatiquement, sans autre formalité. Pour la circonstance décrite en i) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie ne peuvent pas donner plus de 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] du total des droits de vote rattachés au total des actions votantes émises et en circulation de la société. Pour la circonstance décrite en ii) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie pour une assemblée ne peuvent pas donner plus de 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] du nombre total des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune démarche de la part de la société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue et contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

Actions à droit de vote de catégorie B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la société.

Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune démarche de la part de la société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

Actions privilégiées

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Émis et en circulation

Le 4 mars 2005, le capital-actions ordinaires a été restructuré en deux catégories de titres : des actions de catégorie A et des actions de catégorie B. Chaque action émise et en circulation qui n'était pas détenue ou contrôlée par un Canadien au sens de la LTC a été convertie en une action de catégorie A du capital-actions de la société et annulée. Chaque action émise et en circulation qui était détenue et contrôlée par un Canadien au sens de la LTC a été convertie en une action de catégorie B du capital-actions de la société et annulée. Immédiatement après la conversion, le nombre d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B s'élevait respectivement à 7 818 212 et à 27 228 227. Les actions ordinaires non émises de la société ont été annulées, et les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été substituées aux fins de l'exercice de tout droit de souscription, d'achat ou de conversion visant les actions ordinaires ainsi annulées.

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	\$
Solde au 31 octobre 2003	32 863 553	111 247
Émission de la trésorerie	44 047	602
Exercice d'options	1 231 541	8 817
Conversion de bons de souscription	44 200	427
Conversion de débentures	1 484	13
Rachat et annulation d'actions	(230 000)	(800)
Solde au 31 octobre 2004	33 954 825	120 306
Émission de la trésorerie	23 102	477
Exercice d'options	456 992	3 074
Conversion de bons de souscription	967 550	9 338
Conversion de débentures	5 835 081	51 057
Rachat et annulation d'actions	(1 081 100)	(4 814)
Solde au 31 octobre 2005	40 156 450	179 438

Au 31 octobre 2005, le nombre d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B s'élevait respectivement à 7 598 306 et à 32 558 144.

Rachats d'actions

Le 13 juin 2005, la société a renouvelé, pour une période de douze mois, son offre publique de rachat dans le cours normal de ses affaires qui a débuté le 15 juin 2004. Ce renouvellement vise à racheter aux fins d'annulation jusqu'à un maximum de 3 935 000 actions de catégorie A et actions de catégorie B de la société, représentant moins de 10 % des actions de catégorie A et des actions de catégorie B détenues dans le public à la date du dépôt de l'offre [1 662 847 actions ordinaires représentant 5 % des actions ordinaires émises et en circulation le 15 juin 2004]. Les actions sont rachetables au cours du marché plus les frais de courtage.

Conformément à son offre publique de rachat, la société a racheté, au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2005, un total de 1 081 100 actions à droit de vote, composé d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B, pour une contrepartie au comptant de 22 545 \$ [230 000 actions ordinaires pour une contrepartie au comptant de 4 961 \$ en 2004].

Régime de droits de souscription

À l'assemblée annuelle tenue le 27 avril 2005, les actionnaires ont ratifié le renouvellement, par la société, d'un régime de droits de souscription à l'intention des actionnaires [le «régime de droits»]. Le régime de droits donne aux porteurs d'actions de catégorie A et à ceux d'actions de catégorie B le droit d'acquérir, dans certaines circonstances, des actions additionnelles à un prix équivalant à 50 % de la valeur au marché au moment de l'exercice desdits droits. Le régime de droits est conçu de manière à donner au conseil d'administration le temps d'examiner des offres, permettant ainsi aux actionnaires de recevoir la pleine et juste valeur pour leurs actions. Le régime de droits prendra fin à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2008, à moins qu'il n'y soit mis fin au préalable par le conseil d'administration de la société.

Régime d'achat d'actions

Un régime d'achat d'actions est offert aux employés admissibles de la société et de ses filiales. En vertu du régime, au 31 octobre 2005, la société était autorisée à émettre un maximum de 649 875 actions de catégorie B. Le régime permet à chaque employé admissible de souscrire un nombre d'actions dont la souscription globale n'excède pas 10 % de son salaire annuel en vigueur à la date d'adhésion. Le prix d'achat des actions dans le cadre du régime correspond au cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédant l'émission des actions moins une décote de 10 %.

Au cours de l'exercice, la société a émis 23 102 actions de catégorie B [44 047 actions ordinaires en 2004] pour un montant de 477 \$ [602 \$ en 2004] en vertu du régime d'achat d'actions.

Régime d'incitation à l'actionariat et à l'accumulation de capital

Sous réserve de participer au régime d'achat d'actions offert aux employés admissibles de la société, la société attribue annuellement à chaque cadre admissible un nombre d'actions de catégorie B dont le prix de souscription global correspond à un montant entre 25 % à 50 % du pourcentage maximum du salaire contribué, celui-ci n'excédant pas 4 %. Les actions ainsi attribuées par la société sont dévolues graduellement au cadre admissible, sous réserve de la rétention par celui-ci durant les six premiers mois de la période de dévolution de la totalité des actions souscrites en vertu du régime d'achat d'actions de la société.

Régime d'incitation à l'actionariat permanent

Sous réserve de participer au régime d'achat d'actions offert aux employés admissibles de la société, la société attribue annuellement à chaque haut dirigeant admissible un nombre d'actions de catégorie B dont le prix de souscription global est égal au pourcentage maximum du salaire contribué, celui-ci n'excédant pas 10 %. Les actions ainsi attribuées par la société sont dévolues graduellement au haut dirigeant admissible, sous réserve de la rétention par celui-ci durant la période de dévolution de la totalité des actions souscrites en vertu du régime d'achat d'actions de la société.

Régime d'options d'achat d'actions

Des options sont attribuées dans le cadre d'un régime d'options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs, dirigeants et employés. En vertu de ce régime, au 31 octobre 2005, la société pouvait accorder aux personnes admissibles 1 034 296 actions de catégorie A ou actions de catégorie B additionnelles à un prix par action correspondant au cours moyen pondéré des actions pendant les cinq jours de négociation précédant l'attribution des options. Les options attribuées peuvent être exercées au cours d'une période de dix ans, mais sous réserve d'un maximum de un tiers durant les deux premières années suivant l'attribution, de un tiers supplémentaire dans la troisième année et du dernier tiers après le début de la quatrième année. Les tableaux suivants résument l'ensemble des options en circulation :

	2005		2004	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix moyen pondéré \$
Au début de l'exercice	1 125 678	7,69	2 281 666	6,75
Attribuées	127 383	22,27	171 500	16,06
Exercées	(456 992)	6,52	(1 231 541)	7,14
Annulées	—	—	(95 947)	7,33
À la fin de l'exercice	796 069	10,69	1 125 678	7,69
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	369 947	10,19	455 461	9,20

2005

Fourchettes des prix d'exercice \$	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en circulation au 31 octobre 2005	Durée de vie moyenne pondérée	Prix moyen pondéré \$	Nombre d'options pouvant être exercées au 31 octobre 2005	Prix moyen pondéré \$
3,00 à 4,50	261 783	7,5 ans	3,81	54 727	3,82
4,51 à 6,00	3 333	7,0 ans	5,80	3 333	5,80
6,01 à 7,50	81 039	5,9 ans	6,89	81 039	6,89
7,51 à 9,00	30 706	4,5 ans	7,97	30 706	7,27
9,01 à 11,50	133 865	5,4 ans	9,81	118 865	9,85
15,68 à 22,34	285 343	9,0 ans	18,85	81 277	19,29
	796 069		10,69	369 947	10,19

Charge de rémunération liée au régime d'options d'achat d'actions

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2005, la société a attribué 127 383 [171 500 en 2004] options d'achat d'actions à certains de ses employés clés et à ses administrateurs. Le modèle d'évaluation Black-Scholes a été utilisé pour estimer la juste valeur moyenne des options à la date de leur attribution. Les hypothèses utilisées et la juste valeur moyenne pondérée des options à la date d'attribution se présentent comme suit :

	2005	2004
Taux d'intérêt sans risque	4,12 %	4,82 %
Durée de vie prévue	6 ans	6 ans
Volatilité prévue	54,7 %	56 %
Rendement de l'action	—	—
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	22,27 \$	8,99 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2005, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 507 \$ [145 \$ en 2004], dont 95 \$ [27 \$ en 2004] ont été comptabilisés au capital-actions à la suite de l'exercice d'options.

Information pro forma sur la juste valeur des options d'achat d'actions

Avant le 1^{er} novembre 2003, la société comptabilisait les options attribuées en vertu de son régime d'options d'achat d'actions à titre d'opérations portant sur les capitaux propres. Le tableau suivant présente l'incidence sur les états financiers de la société si celle-ci avait comptabilisé les options attribuées entre le 1^{er} novembre 2002 et le 31 octobre 2003 au moyen de la méthode de la juste valeur. Les données pro forma ne donnent pas effet aux options d'achat d'actions attribuées avant le 1^{er} novembre 2002.

	2005 \$	2004 \$ [redressé – note 3]
Bénéfice net	55 416	72 320
Rajustement – rémunération à base d'actions	(292)	(291)
Bénéfice net pro forma	55 124	72 029
Bénéfice de base pro forma par action	1,42	2,06
Bénéfice dilué pro forma par action	1,33	1,75

Les hypothèses utilisées et la juste valeur moyenne pondérée des options à la date d'attribution pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 se présentent comme suit :

Taux d'intérêt sans risque	4,73 %
Durée de vie prévue	6 ans
Volatilité prévue	55 %
Rendement de l'action	—
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	2,09 \$

Bons de souscription

Le 10 janvier 2002, la société a octroyé 1 421 225 bons de souscription [note 10 c)]. Au 31 octobre 2005, le solde des bons de souscription s'élevait à 409 475 [1 377 025 au 31 octobre 2004], et 967 550 bons de souscription ont été exercés au cours de l'exercice [44 200 en 2004].

Le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action ont été calculés comme suit :

[en milliers, sauf les montants par action]	2005 \$	2004 \$ [redressé – note 3]
NUMÉRATEUR		
Bénéfice net	55 416	72 320
Intérêts sur débetures convertibles	(1 440)	(3 173)
Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions à droit de vote	53 976	69 147
Intérêts sur débetures convertibles	1 440	3 173
Intérêts sur débetures pouvant être réglées en actions à droit de vote	129	95
Bénéfice servant au calcul du bénéfice dilué par action	55 545	72 415
DÉNOMINATEUR		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	37 863	33 374
Effet des titres dilutifs		
Débetures convertibles	2 668	5 841
Débetures pouvant être réglées en actions à droit de vote	135	211
Options d'achat d'actions	612	918
Bons de souscription	406	812
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation rajusté servant au calcul du bénéfice dilué par action	41 684	41 156
Bénéfice de base par action	1,43	2,07
Bénéfice dilué par action	1,33	1,76

DÉBENTURES CONVERTIBLES

Le 19 février 2002, la société a émis des débetures subordonnées, non garanties et convertibles pour un montant total de 51 105 \$ et échéant le 1^{er} mars 2007. Les débetures portaient intérêt au taux de 9 %, payable semestriellement en espèces ou en actions ordinaires de la société, au gré de la société. Les débetures étaient également convertibles à tout moment, au gré du détenteur, en actions ordinaires de la société à un prix de conversion de 8,75 \$. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004, 13 \$ de débetures ont été convertis en 1 484 actions ordinaires de la société.

Le ou après le 1^{er} mars 2005, mais avant le 1^{er} mars 2006, la société pouvait racheter les débetures à leur valeur nominale, à condition que ses actions aient été transigées à un prix d'au moins 10,94 \$ pour 20 jours consécutifs précédant l'avis de rachat. Après le 1^{er} mars 2006, les débetures pouvaient être rachetées à leur valeur nominale. La société avait l'option de régler les débetures, en tout ou en partie, en espèces ou en livrant un nombre d'actions calculé en divisant la valeur nominale des débetures par 95 % de la valeur marchande à la date du rachat ou à l'échéance.

La société, selon son offre de rachat qui débutait le 15 juin 2004 [voir note 11], pouvait racheter à des fins d'annulation jusqu'à un maximum de 2 555 \$ de débetures subordonnées, non garanties et convertibles de la société, représentant environ 5 % de ces débetures flottantes à la date du dépôt de l'offre. Les débetures étaient rachetables au cours du marché plus les frais de courtage. Aucune débeture convertible n'a été rachetée par la société dans le cadre de son offre de rachat.

Le 24 mars 2005, la société a déposé un avis de rachat auprès des détenteurs de ses débetures subordonnées, non garanties et convertibles. Conformément à cet avis, la société a, le 25 avril 2005, racheté à leur valeur nominale 35 \$ de ces débetures, représentant la totalité des débetures en circulation à cette date. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2005, mais préalablement à la date de rachat, un montant de 51 057 \$ de débetures convertibles a été converti en 5 835 081 actions, composées d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B.

AMORTISSEMENT

	2005 \$	2004 \$
Immobilisations corporelles	36 991	30 312
Autres actifs	567	2 715
	37 558	33 027

ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Au cours des exercices terminés les 31 octobre 2004 et 2005, la société a procédé à des acquisitions d'entreprises. Ces acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, et les résultats des entreprises acquises ont été consolidés à compter de leur date d'acquisition respective.

Le 1^{er} novembre 2004, la société a acquis une participation de 70 % dans Air Consultants Europe [«ACE»], voyageur expéditif néerlandais, pour une contrepartie de 1 050 € [1 634 \$]. Un montant de 950 € [1 473 \$] a été versé au comptant à la date d'acquisition, et le solde de 100 € est payable en deux versements échelonnés jusqu'au 1^{er} novembre 2006. Un écart d'acquisition de 1 579 \$ a été constaté à la suite de cette opération.

Le 1^{er} mai 2005, la société a acquis une participation de 50,1 % dans Travel Superstore Inc., société canadienne exploitant un réseau d'agences de voyages, pour une contrepartie au comptant de 4 478 \$. Un écart d'acquisition de 2 799 \$ a été constaté à la suite de cette opération.

Le 26 juin 2005, la société a acquis la totalité des actions en circulation de Bennett Voyages, voyageur expéditif français, pour une contrepartie de 1 773 € [2 629 \$]. Un montant de 1 075 € [1 594 \$] a été versé au comptant à la date d'acquisition, et le solde de 698 € [1 035 \$] est payable en versements mensuels échelonnés jusqu'au 31 décembre 2006. Un écart d'acquisition de 1 971 \$ a été constaté à la suite de cette opération.

Le 1^{er} août 2005, la société a acquis les actifs de Blenus Travel Service Limited et de Fundy Travel Limited, sociétés canadiennes exploitant un réseau d'agences de voyages, pour une contrepartie de 1 259 \$. Un montant de 260 \$ a été versé au comptant à la date d'acquisition, et le solde de 999 \$ est payable sur une période de cinq ans sans intérêts. Un écart d'acquisition de 1 117 \$ a été constaté à la suite de cette opération.

Le 31 octobre 2005, la société a acquis les actifs de Turissimo Caribe & Excursiones C. Por A., voyageur réceptif de la République Dominicaine, pour une contrepartie au comptant de 1 185 \$ US [1 398 \$]. Un écart d'acquisition de 1 075 \$ a été constaté à la suite de cette opération.

Le 8 avril 2004, la société a acquis le solde des actions en circulation [50 %] de Jonview Corporation [«Jonview»], voyageur réceptif au Canada, pour une contrepartie totale de 12 771 \$, incluant des frais d'acquisition de 113 \$. Un montant au comptant de 9 593 \$ a été versé à la clôture de la transaction, et le solde de 3 065 \$ sera payé au comptant en trois versements échelonnés jusqu'en septembre 2006. La portion de l'actionnaire minoritaire a été financée, en partie, par l'émission d'une débenture [voir note 10 d)]. Avant le 8 avril 2004, les résultats étaient comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle. À l'issue de ces transactions, la participation de la société dans Jonview est maintenant de 80,1 %. Un écart d'acquisition de 11 956 \$ a été constaté à la suite de cette opération.

Le 10 juin 2004, la société a acquis une participation additionnelle de 50 % dans Tourgreece S.A. [«Tourgreece»], voyageur réceptif en Grèce, pour une contrepartie au comptant de 1 797 € [2 954 \$], incluant des frais d'acquisition de 219 € [354 \$]. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition en plusieurs étapes. L'écart d'acquisition total résultant des deux transactions d'acquisition s'est élevé à 6 996 \$. Avant le 10 juin 2004, les résultats étaient comptabilisés à la valeur de consolidation. À l'issue de cette transaction, la participation de la société dans Tourgreece est maintenant de 90 %. En vertu de l'entente, la société bénéficie d'une option d'achat relativement à l'acquisition du solde des actions qu'elle peut exercer en tout temps d'ici 2011.

La quote-part de la société dans les entreprises acquises se résume comme suit :

	2005 \$	2004 \$
Éléments d'actif acquis		
Espèces et quasi-espèces	7 025	3 764
Autres actifs à court terme	14 912	2 598
Immobilisations corporelles	699	841
Écarts d'acquisition	8 541	15 294
	31 177	22 497
Éléments de passif pris en charge		
Passifs à court terme	19 523	6 564
Dettes à long terme	256	208
	19 779	6 772
Actif net acquis à la juste valeur	11 398	15 725

Restructuration 2004

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la société a comptabilisé, selon son programme de restructuration, des coûts de restructuration de 11 350 \$. Ce programme visait à changer la structure de gestion et à repositionner sa filiale Look Voyages S.A.

Le montant comptabilisé comprend des charges en espèces de 8 319 \$ et une radiation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs de 3 031 \$. Les charges en espèces sont constituées principalement de prestations de cessation d'emploi et de frais de résiliation de contrats.

En 2005, l'application des mesures mises en œuvre au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004 a entraîné un renversement de la provision de 934 \$. Le renversement de la provision s'explique principalement par des frais de reclassement et de formation d'employés, tel que le requièrent les autorités françaises, et par des frais de négociation liés à la résiliation de contrats moins élevés que prévu et à des départs d'employés qui sont survenus plus tôt que prévu.

Le tableau qui suit fait état des activités et du solde de la provision de restructuration 2004 pour les exercices terminés les 31 octobre 2004 et 2005.

	Prestations de cessation d'emploi \$	Frais de résiliation de contrats \$	Radiation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs \$	Autres coûts \$	Total \$
Montant engagé au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004	4 590	2 526	3 031	1 203	11 350
Cumul des prélèvements :					
Monétaires	—	—	—	88	88
Non monétaires	—	—	3 031	—	3 031
Solde au 31 octobre 2004	4 590	2 526	—	1 115	8 231
Prélèvements monétaires	4 071	992	—	393	5 456
Renversement de la provision	230	287	—	417	934
Écart de conversion	47	129	—	69	245
Solde au 31 octobre 2005	242	1 118	—	236	1 596

Restructuration 2003

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2003, la société a comptabilisé, selon son programme de restructuration, des coûts de restructuration de 47 972 \$ avant impôts sur les bénéfices. Ce programme incluait un changement à la structure de gestion et une réorganisation qui touchait la nature et le dosage des activités de la société en France et au Canada.

Le montant comptabilisé comprenait des charges en espèces de 13 489 \$ et une radiation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs de 34 483 \$. Les charges en espèces étaient constituées principalement de prestations de cessation d'emploi et de frais de résiliation de contrats.

La radiation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs provenait principalement de la mise au rancart graduelle des six aéronefs Lockheed L-1011-500 de la société jusqu'au 30 avril 2004. Ce montant comprend 21 462 \$ à titre de radiation pour les trois aéronefs mis au rancart en septembre 2003 ainsi que 12 253 \$ à titre de dépréciation qui correspond à l'excédent de la valeur comptable, au moment du test de recouvrabilité, sur la juste valeur des actifs à long terme calculée selon les flux de trésorerie futurs estimatifs directement rattachés aux trois aéronefs restants mis au rancart au plus tard le 30 avril 2004.

Le tableau qui suit fait état des activités et du solde de la provision de restructuration 2003 pour les exercices terminés les 31 octobre 2004 et 2005.

	Prestations de cessation d'emploi \$	Frais de résiliation de contrats \$	Autres coûts \$	Total \$
Solde au 31 octobre 2003	5 614	50	440	6 104
Prélèvements monétaires	2 341	—	47	2 388
Solde au 31 octobre 2004	3 273	50	393	3 716
Prélèvements monétaires	1 689	50	393	2 132
Solde au 31 octobre 2005	1 584	—	—	1 584

Les impôts sur les bénéfices présentés diffèrent du montant calculé en appliquant les taux d'impôts prévus par la loi au bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales.

Les raisons de cette différence et l'effet sur les impôts sur les bénéfices se détaillent comme suit :

	2005		2004	
	\$	%	\$	%
Impôts sur les bénéfices au taux prévu par la loi	30 802	33,1	37 947	32,1
Variation des impôts sur les bénéfices découlant des éléments suivants :				
Éléments non déductibles	900	1,0	898	0,8
Constatation d'économies fiscales non comptabilisées antérieurement	(2 269)	(2,4)	(598)	(0,5)
Economies fiscales non comptabilisées	1 165	1,3	6 887	5,8
Provision pour moins-value	5 591	6,0	—	—
Autres	113	0,1	(124)	(0,1)
	36 302	39,1	45 010	38,1

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs se présentent comme suit :

	2005 \$	2004 \$
Impôts futurs		
Pertes nettes d'exploitation reportées et autres déductions fiscales	20 574	25 896
Valeur comptable des immobilisations en sus de la valeur fiscale	(25 089)	(16 848)
Réserves et provisions non déductibles	27 317	5 324
Autres	(1 007)	(550)
Total des impôts futurs	21 795	13 822
Provision pour moins-value	(21 670)	(19 607)
Actifs (passifs) d'impôts futurs nets	125	(5 785)
Actifs d'impôts futurs à court terme	70	586
Actifs d'impôts futurs à long terme	5 106	10 656
Passifs d'impôts futurs à long terme	(5 051)	(17 027)
Actifs (passifs) d'impôts futurs nets	125	(5 785)

Les pertes reportées prospectivement, autres qu'en capital, et les autres écarts temporaires pour lesquels aucune économie fiscale correspondante n'a été comptabilisée, et qui serviront à réduire les bénéfices imposables futurs de certaines filiales en Europe, totalisaient 40 545 € [57 388 \$] au 31 octobre 2005 [32 401 € [50 425 \$] au 31 octobre 2004]; ces pertes et écarts n'ont aucune date d'échéance.

Les bénéfices non répartis des filiales étrangères de la société sont considérés comme étant réinvestis indéfiniment. Par conséquent, aucune provision pour impôts sur les bénéfices n'a été constituée à leur égard. Si ces bénéfices sont distribués sous forme de dividendes ou autrement, la société pourrait être assujettie à des retenues d'impôts.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la société a constaté une économie d'impôt au montant de 1 420 \$ en réduction du solde des écarts d'acquisition qui n'avait pas été constatée lors de la répartition du prix d'achat d'une acquisition.

OPÉRATIONS ET SOLDES ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses affaires, la société a conclu des opérations avec des sociétés apparentées. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Les opérations importantes entre sociétés apparentées se détaillent comme suit :

	2005 \$	2004 \$
Revenus provenant de sociétés satellites	3 002	3 897
Dépenses d'exploitation effectuées auprès de sociétés satellites	3 996	90 691

Les dépenses d'exploitation consistent principalement en l'achat de sièges d'avion.

Les soldes à recevoir de sociétés apparentées et à payer à ces sociétés inclus dans les débiteurs et les créditeurs et charges à payer sont les suivants :

	2005 \$	2004 \$
Débiteurs de sociétés satellites	240	984
Créditeurs et charges à payer à des sociétés satellites	202	782

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Au 31 octobre 2005, les obligations au titre des prestations constituées et le déficit actuariel qui en découle s'élevaient à 11 739 \$ [5 348 \$ au 31 octobre 2004]. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, la charge de retraite a été de 2 400 \$ [811 \$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004]. Afin de garantir ses obligations, la société a émis une lettre de crédit au fiduciaire au montant de 11 090 \$ [note 4].

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) Les engagements de la société, en vertu de contrats de location-exploitation relatifs à des aéronefs, à des immeubles, à du matériel roulant, à des systèmes téléphoniques, à des contrats d'entretien et à des locaux s'élèvent à 338 115 \$ et se répartissent comme suit : 99 150 \$, 195 669 \$ US et 5 692 €.

Les versements annuels à effectuer en vertu de ces baux au cours des cinq prochains exercices sont comme suit :

	\$
2006	68 604
2007	63 664
2008	59 833
2009	50 515
2010	27 454

- b) En 2009, l'actionnaire minoritaire dans la société mère de Jonview pourra exiger que la société achète les actions de la société mère de Jonview qu'il détient, à un prix égal à la juste valeur marchande. Le prix payé pourra être réglé, au gré de la société, en espèces ou par voie d'émission d'actions.
- c) L'actionnaire minoritaire d'ACE pourrait exiger, d'ici 2007, que la société achète les actions d'ACE qu'il détient à un prix selon une formule prédéterminée et payable en espèces.
- d) Les actionnaires minoritaires de Travel Superstore Inc. pourraient exiger, entre 2011 et 2015, que la société achète les actions de Travel Superstore Inc. qu'ils détiennent à un prix égal à leur juste valeur marchande et payable en espèces.
- e) Dans le cours normal de ses affaires, la société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la société.

Dans le cours normal de ses affaires, la société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location-exploitation, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, perte ou endommagement de biens, réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et passif environnemental.

Les notes 4, 8, 9, 10 et 19 des états financiers fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

Contrats de location-exploitation

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2034. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

Lettres de crédit irrévocables

La société a signé des lettres de crédit irrévocables avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces lettres de crédit, la société garantit le paiement de certains services touristiques, tels que chambres d'hôtel, qu'elle s'est engagée à payer, peu importe qu'elle les vende ou non. Ces ententes, qui portent sur des blocs de services touristiques considérables, sont généralement émises pour un an et sont renouvelables. La société a également remis aux organismes provinciaux de réglementation de l'Ontario et de la Colombie-Britannique des lettres de crédit garantissant certaines sommes à ses clients pour l'exécution de ses obligations. Outre les lettres de crédit et de cautionnement mentionnées aux notes 4 et 8, les autres garanties données par la société en vertu de lettres de crédit s'élevaient à 387 \$ au 31 octobre 2005. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces lettres de crédit.

Contrats de cautionnement

La société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 octobre 2005, le montant total de ces garanties s'élevait à 1 260 \$. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes.

Au 31 octobre 2005, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

Dans le cours normal de ses affaires, la société est exposée aux risques de variation des cours du change de certaines devises et à la variation des prix du carburant. La société gère ces risques en recourant à l'utilisation de divers instruments financiers. La direction de la société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables et elle n'utilise les instruments financiers qu'aux fins de couverture des engagements ou obligations existants, et non pour dégager un profit des opérations de négociation.

Risque de crédit lié aux instruments financiers

Le risque théorique auquel est exposée la société en ce qui concerne les instruments financiers se limite au coût de remplacement des contrats aux cours du marché en vigueur dans l'éventualité d'un défaut de contrepartie. La direction est d'avis que le risque de crédit lié aux instruments financiers est bien contrôlé puisqu'elle conclut uniquement des contrats avec des institutions financières et des multinationales de grande envergure.

Gestion du risque lié au prix du carburant et du risque de change

La société a conclu des contrats d'achat de carburant aux fins de gestion du risque lié à l'instabilité des prix du carburant. Au 31 octobre 2005, 39 % des besoins estimatifs de l'exercice 2006 étaient couverts par des contrats d'achat de carburant [9 % des besoins de l'exercice 2005 étaient couverts au 31 octobre 2004].

La société a conclu des contrats de change à terme pour l'achat et la vente de devises dont l'échéance est de moins d'un an, aux fins de gestion du risque de change. Au 31 octobre 2005, la valeur nominale des contrats d'achat de devises s'élevait à 427 085 \$ [334 754 \$ au 31 octobre 2004].

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète généralement les estimations des montants que la société recevrait en règlement de contrats favorables ou qu'elle devrait payer pour terminer des contrats défavorables à la date du bilan. Ces justes valeurs sont estimées en fonction des cours obtenus auprès d'institutions financières et de multinationales de grande envergure. Les justes valeurs se présenteraient comme suit aux 31 octobre 2005 et 2004, si un règlement survenait :

	2005		2004	
	Favorable \$	Défavorable \$	Favorable \$	Défavorable \$
Contrats de change à terme	1 095	9 400	122	29 764
Contrats d'achat de carburant	1 791	2 972	4 640	—
	2 886	12 372	4 762	29 764

Risque de crédit

La société n'estime pas être soumise à une concentration importante du risque de crédit. Les espèces et les quasi-espèces sont investies de façon diversifiée auprès de sociétés bénéficiant d'une cote de crédit de haute qualité. Les débiteurs proviennent généralement de la vente de vacances à forfait à des particuliers par l'entremise d'agences de voyages et de la vente de sièges à des voyageurs géographiquement dispersés. Aux 31 octobre 2005 et 2004, aucun débiteur ne représentait plus de 10 % des débiteurs totaux.

Juste valeur des instruments financiers présentés aux bilans

En raison de leur échéance à court terme, la valeur comptable des actifs et des passifs financiers à court terme présentée aux bilans consolidés est comparable à leur juste valeur.

En raison de leurs caractéristiques, la valeur comptable des obligations en vertu de contrats de location-acquisition présentée aux bilans consolidés est comparable à leur juste valeur.

La juste valeur des débetures n'a pu être déterminée avec suffisamment de précision, compte tenu des caractéristiques qui leur sont propres.

INFORMATIONS SECTORIELLES

La société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation, à savoir les voyages vacances. Ainsi, les états des résultats incluent toutes les informations requises. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la société exerce ses activités principalement en Amérique du Nord et en Europe. Les cessions entre zones géographiques sont comptabilisées à des prix eu égard aux conditions du marché et à d'autres considérations.

	Amérique du Nord \$	Europe \$	Total \$
2005			
Revenus provenant de tiers	1 896 487	467 994	2 364 481
Dépenses d'exploitation	1 776 811	467 039	2 243 850
	119 676	955	120 631
Amortissement	34 200	3 358	37 558
Coûts de restructuration	—	(934)	(934)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	26 042	1 171	27 213
Immobilisations corporelles et écarts d'acquisition	234 882	53 990	288 872
2004			
Revenus provenant de tiers	1 673 530	526 292	2 199 822
Dépenses d'exploitation	1 495 971	540 096	2 036 067
	177 559	(13 804)	163 755
Amortissement	28 585	4 442	33 027
Coûts de restructuration	—	11 350	11 350
Acquisitions d'immobilisations corporelles	19 819	1 083	20 902
Immobilisations corporelles et écarts d'acquisition	127 485	52 609	180 094

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

- a) Le 14 novembre 2005, la société a annoncé une offre publique de rachat de ses actions à droit de vote variable de catégorie A et de ses actions à droit de vote de catégorie B aux fins d'annulation. Un nombre maximum de 7 142 857 actions, soit environ 18 % des 40 156 450 actions de catégorie A et actions de catégorie B émises et en circulation de la société pouvaient ainsi être rachetées à un prix d'au moins 17,50 \$ par action et d'au plus 20,00 \$ par action pour totaliser au plus 125 000 \$. L'offre expirait le 22 décembre 2005.

Conformément à son offre de rachat, la société a racheté, le 3 janvier 2006, un total de 6 443 299 actions à droit de vote, composé de 1 780 797 actions de catégorie A et de 4 662 502 actions de catégorie B, pour une contrepartie au comptant de 125 000 \$.

- b) Le 1^{er} décembre 2005, la société a complété l'acquisition des actifs de 20 agences du réseau Carlson Wagonlit Travel en France pour une contrepartie au comptant de 2 900 € [3 990 \$].

CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Données financières supplémentaires

[en milliers de dollars, sauf les données par action]

États consolidés des résultats

Revenus

Dépenses d'exploitation

Dépenses et autres revenus

Amortissement

Coûts de restructuration

Intérêts sur la dette à long terme, obligations en vertu de contrats de location-acquisition et débetures

Autres frais d'intérêts et frais financiers

Revenus d'intérêts

(Gain) perte de change sur les éléments monétaires à long terme

Gain sur disposition de placement

Quote-part (du bénéfice net) de la perte nette des sociétés satellites

Bénéfice (perte) avant les éléments suivants

Impôts sur les bénéfices (récupération)

Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats des filiales

Bénéfice (perte) avant charge d'écarts d'acquisition

Charge d'écarts d'acquisition

Bénéfice (perte) des activités poursuivies de l'exercice

Bénéfice (perte) des activités abandonnées de l'exercice

Bénéfice net (perte nette) de l'exercice

Bénéfice (perte) de base par action

Avant charge d'écarts d'acquisition

Activités poursuivies

Activités abandonnées

Bénéfice (perte) dilué(e) par action ¹

Avant charge d'écarts d'acquisition

Activités poursuivies

Activités abandonnées

Flux de trésorerie liés aux :

Activités d'exploitation (activités poursuivies)

Activités d'investissement (activités poursuivies)

Activités de financement (activités poursuivies)

Variation nette des espèces et quasi-espèces provenant des activités poursuivies

Variation nette des espèces et quasi-espèces provenant des activités abandonnées

Variation nette des espèces et quasi-espèces

Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice

Marge brute d'autofinancement

Total de l'actif

Dette à long terme (y compris la tranche à court terme) et obligations en vertu de contrats de location-acquisition

Débetures

Avoir des actionnaires

Ratio d'endettement ²

Valeur comptable par action

Rendement de la moyenne pondérée de l'avoir des actionnaires

Statistiques – avoir des actionnaires (en milliers)

Actions en circulation à la fin de l'exercice

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (avant dilution)

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (après dilution) ¹

¹ Voir la note 11 afférente aux états financiers consolidés vérifiés.

² Représente le total du passif sur le total du passif plus l'avoir des actionnaires.

	2005	2004	2003	2002	2001
2 364 481	2 199 822	2 096 649	2 073 508	2 121 886	
2 243 850	2 036 067	2 021 687	1 999 360	2 063 863	
120 631	163 755	74 962	74 148	58 023	
37 558	33 027	42 138	43 189	49 659	
(934)	11 350	47 972	—	116 972	
10 815	7 712	9 839	12 491	11 310	
1 708	1 907	3 071	4 563	3 762	
(12 963)	(11 307)	(9 530)	(5 628)	(10 043)	
(2 309)	1 474	(3 873)	(984)	2 303	
(5 747)	—	—	—	—	
(461)	1 509	(673)	(919)	(939)	
27 667	45 672	88 944	52 712	173 024	
92 964	118 083	(13 982)	21 436	(115 001)	
36 302	45 010	(5 533)	9 649	(19 909)	
(1 246)	(753)	(766)	(182)	(117)	
55 416	72 320	(9 215)	11 605	(95 209)	
—	—	—	—	4 442	
55 416	72 320	(9 215)	11 605	(99 651)	
—	—	54 083	(1 853)	—	
55 416	72 320	44 868	9 752	(99 651)	
1,43	2,07	(0,38)	0,30	(2,95)	
1,43	2,07	(0,38)	0,30	(3,09)	
—	—	1,65	(0,06)	—	
1,43	2,07	1,27	0,24	(3,09)	
1,33	1,76	(0,38)	0,30	(2,95)	
1,33	1,76	(0,38)	0,30	(3,09)	
—	—	1,65	(0,06)	—	
1,33	1,76	1,27	0,24	(3,09)	
63 785	185 100	71 697	183 234	(12 001)	
(18 600)	(32 970)	(4 275)	(25 864)	(59 441)	
(37 975)	(32 702)	(56 278)	17 700	8 660	
7 210	119 428	11 144	175 070	(62 782)	
—	—	77 858	434	—	
7 210	119 428	89 002	175 504	(62 782)	
475 763	468 553	349 125	260 123	84 619	
75 614	124 039	52 795	73 942	59 357	
949 537	838 389	714 757	773 468	626 442	
93 613	—	35 350	82 702	147 496	
13 156	33 214	31 731	30 907	12 500	
362 383	311 106	239 596	192 062	130 617	
0,62	0,63	0,66	0,75	0,79	
9,02	9,16	7,29	5,92	4,04	
16,03 %	25,11 %	19,32 %	4,76 %	(55,34 %)	
40 156	33 955	32 864	32 460	32 324	
37 863	33 374	32 796	32 418	32 248	
41 684	41 156	32 796	32 497	32 248	

Le conseil d'administration de Transat A.T. inc.

Jean-Marc Eustache

Président du conseil d'administration,
président et chef de la direction, Transat A.T. inc.

André Bisson, O.C.

Président du conseil d'administration, CIRANO
Chancelier émérite, Université de Montréal

John P. Cashman

Président, Humphrey Management Limited

Lina De Cesare

Présidente, voyagistes, Transat A.T. inc.

Benoît Deschamps

Président, Champré Capital inc.

Jean Guertin

Conseiller et administrateur de sociétés
Professeur honoraire, HEC Montréal

H. Clifford Hatch Jr.

Président et chef de la direction, Aurdisyl Management Corporation
et Cliffco Investments Limited

Jacques Simoneau

Président et chef de la direction, Hydro-Québec CapiTech inc.

Philippe Sureau

Président, distribution, Transat A.T. inc.

John D. Thompson

Président délégué du conseil, Compagnie Montréal Trust du Canada

Dennis Wood, O.C.

Président et chef de la direction, Dennis Wood Holdings Inc.

Les dirigeants de Transat A.T. inc.

Jean-Marc Eustache
Président et chef de la direction

Philippe Sureau
Président, distribution

Lina De Cesare
Présidente, voyageurs

Michel Bellefeuille
Vice-président
et chef de la direction
des systèmes d'information
(par intérim)

Bernard Bussières
Vice-président,
affaires juridiques
et secrétaire de la société

André De Montigny
Vice-président,
développement des affaires

François Laurin
Vice-président,
finances et administration
et chef de la direction financière

Louise Piché
Vice-présidente corporative,
ressources humaines

Air Consultants Europe

Elisabeth van Raalte
Directrice générale

Air Transat

Allen B. Graham
Président-directeur général

Bennett Voyages

Jean-Marc Rozé
Directeur général

Cameleon

Lina De Cesare
Présidente

Club Voyages (France)

Patricia Chastel
Directrice générale

Handlex

Luc Trépanier
Président-directeur général

Jonview Canada

Donald Obonsawin
Président

Look Voyages

Olivier Kervella
Directeur général

Révatours

Patricia Corcos
Directrice générale

Tourgreece

Vassilis P. Sakellaris
Président

Transat Distribution Canada

Philippe Sureau
Président

Transat Tours Canada

Lina De Cesare
Présidente

Trip Central

Richard Vanderlubbe
Président

Vacances Transat (France)

Patrice Caradec
Directeur général

Renseignements destinés aux actionnaires et aux investisseurs

Siège social

Transat A.T. inc.
Place du Parc
300, rue Léo-Pariseau, bureau 600
Montréal (Québec) H2X 4C2
Téléphone : 514.987.1660
Télécopieur : 514.987.8035
www.transat.com
info@transat.com

Renseignements

Pour tout renseignement complémentaire sur la société, nous prions les investisseurs et les analystes d'adresser leur demande par écrit au vice-président, finances et administration et chef de la direction financière.

An English copy of this annual report can be obtained by writing to the Vice-President, Finance and Administration and Chief Financial Officer.

Cote officielle

Les actions cotées de la société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous les symboles TRZ.B et TRZ.RVA.

Agent des transferts et agent comptable des registres

Compagnie Trust CIBC Mellon
2001, rue University, bureau 1600
Montréal (Québec)
H3A 2A6
Sans frais : 1.800.387.0825
inquiries@cibcmellon.com
www.cibcmellon.com

Vérificateurs

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Montréal (Québec)

*L'assemblée annuelle des actionnaires
aura lieu le 15 mars 2006,
à 10 h 00 :*

*Organisation de l'aviation civile internationale
999, rue University
Salle 3
Montréal (Québec)*



